



## COP 23

## La forêt d'Afrique centrale au centre d'un enjeu stratégique

L'importance des ressources forestières du Bassin du Congo a été une fois de plus réaffirmée au rendez-vous mondial sur le climat qui s'achève ce 17 novembre à Bonn, en Allemagne.

Les assises de Bonn ont donné l'occasion à l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale d'organiser, le 16 novembre, au Pavillon France une réunion pour marquer les deux années de ses actions et de rendre compte des succès ainsi que des défis auxquels elle fait face, à savoir une déforestation qui s'accélère dans la région. La RDC a pris de nombreux engagements et a initié des réformes qui font de ses forêts un capital naturel à ne pas gaspiller.

Page 6



Le ministre de l'Environnement de la RDC, Amy Ambatobe prononçant son discours

## ÉLECTIONS EN DÉCEMBRE 2018

## L'Assemblée nationale doit aller à l'essentiel



Les députés en séance plénière

Pourtant, de l'avis général, députés et sénateurs donnent l'impression de reléguer au second plan les matières électorales au profit des motions de censure et autres sujets moins prioritaires censés retarder les échéances électorales. Pour concourir à la réalisation des élections, les élus du peuple devront lever la contrainte législative par le vote du projet de « loi de répartition des sièges ».

En outre, ils devront s'atteler à l'actualisation de la loi électorale pour ne pas offrir de prétexte à ceux qui se complaisent à tirer en longueur le processus électoral aux fins de glissement du mandat présidentiel. La loi de finances 2018 ainsi que celle portant organisation du Conseil national de suivi de l'accord et du processus électoral entrent également dans cette dynamique électorale.

Page 4

## LOI SUR LA SOUS-TRAITANCE

## Des dispositions encore floues !



Les opportunités d'affaires en RDC sont innombrables de janvier 2018.

Avec le rapprochement de la date fatidique, les langues se délient parmi les opérateurs du secteur privé pour mettre en garde sur le risque d'échec de l'application de la loi sur la sous-traitance sans les mesures d'application appropriées. Il devient impérieux de clarifier les nombreuses zones avant l'entrée en vigueur officielle de la nouvelle législation au mois

Le gouvernement central doit définir les termes-clés de certaines dispositions nécessaires. Il y a, par exemple, la disposition légale relative à l'interdiction de sous-traiter plus de 40 % de valeur d'un marché. La loi doit se montrer très claire sur le mode de passation de marché.

Page 4

## PARUTION

## Michel Ingele publie « Les Kinoiseries. Valeurs ou antivaleurs culturelles ? »

« Les 'Kinoiseries'. Valeurs ou antivaleurs culturelles ? » est le titre du premier ouvrage de Michel Ingele Ngonga sorti il y a quelques semaines aux éditions Feu Torrent. L'auteur s'intéresse ici à la complexe et ambivalente problématique des valeurs et antivaleurs dans la grande mégapole kinoise aujourd'hui peuplée de plus ou moins quinze millions d'habitants. À travers les 84 pages de cet essai, Michel Ingele Ngonga scrute une série d'aspects qui caractérisent le Kinois. Certaines valeurs jadis considérées comme sacrées et défendues bec et ongles par tous les membres de la communauté sont aujourd'hui dénaturées et même altérées au point de perdre leur essence, indique-t-il.

Page 7

## ÉDITORIAL

## Dette

Dans le moment éminemment stratégique où le Congo débat avec le Fonds monétaire international et les bailleurs de fonds mondiaux sur le règlement de sa dette extérieure et intérieure, il serait juste, à notre avis, que soient prises en compte les sommes considérables que notre pays a dépensées ces dernières décennies dans le but de prévenir ou de gérer les crises qui menaçaient et menacent toujours de dévaster l'Afrique en général, l'Afrique centrale en particulier. Si nous ne l'avions pas fait, de différentes façons et à la demande plus ou moins officielle de la communauté internationale, il est fort probable que dans des pays comme la Namibie, la Centrafrique, la Côte d'Ivoire, le Tchad, la RDC, la violence aurait généré des drames humains infiniment plus graves que ceux auxquels nous avons assisté.

Nous ne sommes évidemment pas équipés pour évaluer de façon précise le montant des sommes engagées par nos dirigeants en faveur de la paix régionale mais, d'après nos estimations, celui-ci s'élève à plusieurs milliards, voire même plusieurs dizaines de milliards de dollars ou d'euros. Autant d'argent qu'en bonne logique, si du moins l'Organisation des Nations unies faisait sien ce raisonnement, la communauté financière internationale devrait mettre à l'actif de notre pays et donc le déduire de son passif.

Ayant évoqué la question à plusieurs reprises ces derniers temps avec des observateurs qualifiés de la scène financière nous avons, quant à nous, le sentiment que si le Congo la posait sur la table maintenant et de façon claire, il serait écouté. Écouté, mais aussi entendu car peu de pays, en Afrique et ailleurs, se sont engagés dans la recherche de la paix comme nous l'avons fait nous-mêmes et peu de nations ont ainsi sacrifié leur propre intérêt avec comme seul objectif d'aider des peuples frères à surmonter leurs divisions internes.

Tout bien considéré, d'ailleurs, l'appui financier de la communauté internationale ne devrait pas s'arrêter là mais s'étendre au domaine encore plus stratégique de la préservation de la nature. Car ce que fait aujourd'hui notre pays pour concrétiser le Fonds bleu du Bassin du Congo a aussi un coût que le Fonds monétaire international et les bailleurs de fonds feraient bien de prendre aussi en compte lorsqu'ils évaluent notre dette réelle. Simple question de logique !

Les Dépêches de Brazzaville

## SOCIÉTÉ CIVILE

## La FMT et la JCD unissent leurs efforts

Les deux ONG décident de travailler en synergie en vue de mettre les bases d'un développement durable profitable à toute la communauté.



Les responsables de la JCD et de la FMT

La Fondation Mwimba-Texas (FMT) et la Jeunesse en chaîne pour le développement (JCD) ont trouvé des traits communs entre elles pour faire route ensemble. En effet la FMT lutte pour la cause des albinos tandis que la JCD, fruit de la Congrégation des Filles de la charité de Saint-Vincent-de-Paul et Sainte Louise de Marillac (une organisation internationale des sœurs fondée en 1633 à Paris, en France), est une association des jeunes filles et garçons ayant la passion de contribuer de leurs talents et aptitudes pour le développement de tous. Elle organisera, le 25 novembre, dans la salle de la paroisse Notre-Dame d'Afrique à Lemba, une grande fête de jouissance pour marquer les 400 ans du Charisme Vincentien, le Jubilé d'or de la province du Congo de Filles de la charité et la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes ainsi que trois autres activités.

La FMT est invitée à ces manifestations qui marquent le début du partenariat entre les deux organisations. Son président, le catcheur albinos Alphonse Mwimba Texas, a remercié le Dr Bauma qui s'implique depuis très longtemps aux activités de la fondation, pour le bien-être des albinos.

## La Force réside dans l'union

La Congrégation des Filles de la charité de Saint-Vincent-de-Paul, de laquelle est issue la JCD, est

représentée dans les cinq continents, servant dans 91 pays dont 22 en Afrique. En RDC, les Filles de la Charité rendent service depuis 1929 dans les provinces de l'Équateur, Bandundu et Kinshasa. Elles ont des hôpitaux, des écoles, des centres pour personnes vivant avec handicap, des homes des vieillards, des centres pour la promotion de la femme et pour enfants en situation difficile, des centres dream pour les victimes de VIH, etc.

La JCD croit, en effet, en la force qui réside dans l'union. Créée le 23 janvier 2016, la JCD a commencé avec 30 membres et conseillers et compte actuellement 637 membres effectifs dans tout le pays. Ces jeunes, souligne-t-on, proviennent des différentes cultures et religions. Des formations (séminaires, sensibilisations et conférences) données par l'équipe de conseillers de la jeunesse, axées sur l'éducation de conscience et de mentalité en vue d'un développement solide pour tous, visent le développement et le bon comportement de la jeunesse dans la société sur les plans moral, social, économique et spirituel. « Notre souhait est que chacun apporte ce qu'il est, ce qu'il pense, ce qu'il connaît en vue de consolider la chaîne de développement pour tous. Ainsi, nous combattons la corruption, l'égoïsme, la paresse, ... », a souligné la JCD.

Lucien Dianzenza

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions :  
Clotilde Ibara

## Secrétaire des rédactions adjoint :

Christian Brice Elion  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,  
Norbert Biembedi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounou  
Service Société : Parfait Wilfried Dou-niama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila  
Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

## ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath  
(Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Sports : Martin Enyimo  
Relations publiques : Adrienne Londole  
Service commercial : Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :  
Adrienne Londole  
Chef de service publicité :  
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Errhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Guylin Ngossima  
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngonu

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaïne Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :  
Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## INTERVIEW

# Bernard Clist : « De très grandes fouilles qui n'ont pas d'équivalent dans toute l'Afrique centrale »

Trois conférences ont été tenues la semaine dernière en guise de restitution des résultats des recherches interdisciplinaires menées sur les origines et l'histoire ancienne du Royaume Kongo, dans le cadre du projet KongoKing. Le 8 novembre, les Prs Koen Bostoen et Igor Matonda ainsi que le Dr Bernard Clist ont présenté, au Centre Wallonie-Bruxelles, l'essentiel des travaux réalisés entre 2012 et 2016 en linguistique historique et en archéologie. Dans cet entretien avec Le Courrier de Kinshasa, ce dernier revient sur des détails du volet archéologique qu'il a dirigé, un ouvrage qui n'a pas son pareil en Afrique centrale.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Comment peut-on vous présenter à nos lecteurs ? Bernard Clist (L.C.K.) : Je suis Bernard Clist, professeur et docteur, je travaille à l'Université de Gand. Je suis une sorte de mercenaire français embauché par les Belges pour le projet KongoKing. J'ai été responsabilisé pour diriger et coordonner tout le volet archéologie de ce projet pluridisciplinaire.

L.C.K. : À quoi se résumait l'activité archéologique ? Aviez-vous suivi votre cahier de charges à la lettre ou l'aviez-vous modifié face aux réalités du terrain ?

B.C. : Oui, tout à fait ! Au début, en théorie, après avoir consulté toutes les archives, tous les documents scientifiques publiés sur le Royaume Kongo, nous avons fait une synthèse en 2011, il y avait beaucoup de choses à faire. En 2012, nous sommes partis sur le terrain dans l'optique de travailler sur les Mbanza, les agglomérations du Royaume Kongo et un cas où c'était une implantation économique qui n'était pas du tout une capitale provinciale, Ngongo Mbata. L'objectif c'était de faire des fouilles dans la capitale Mbanza Kongo, le chef-lieu provincial de la province de Soyo, en Angola, à Mbanza-Soyo et en RDC, travailler sur Mbanza-Nsundi, la capitale de la province Nsundi du Royaume Kongo et Ngongo Mbata, ce centre économique très important du XVI e au XVIII e siècle. Finalement, en 2012, nous n'avons pas pu débloquent des autorisations de recherche en Angola. C'est à ce moment-là que le projet s'est regroupé à cent pour cent sur la RDC et sur le sud de la République du Congo, dans la région cuprifère de Boko-Songo. Et là, par contre, nous avons pu suivre le programme préétabli, limité à la RDC. C'est ce qui nous a permis de faire de très grandes fouilles qui n'ont pas du tout d'équivalent pour toute l'Afrique centrale. Mbanza-Nsundi d'un



Les trois conférenciers exposant au Centre Wallonie-Bruxelles

côté avec plus de 500 000 m<sup>2</sup> fouillés presque d'un bloc, à 10km au nord de Kisantu et Ngongo Mbata se trouve à 8km à l'est de la frontière angolaise, à l'est de la petite ville frontalière de Kimpangu. C'est à partir de ce noyau dur de données que nous avons pu développer des séquences pour Kindoki, Mbanza-Nsundi du XIII e au XIX e et même au XX e siècle, c'est encore un village sur cette colline-là. Et, à Ngongo Mbata du XVI e au XVIII e siècle, l'on a pu, pour la première fois, développer une séquence culturelle en analysant les poteries, les objets funéraires, les importations européennes, etc. Plein de choses qui n'avaient jamais été étudiées et l'on a fait des séquences complètes allant, très grosso modo, du XIII e au XIX e siècle. Il s'agit donc, pour la plupart, des nouveautés pour pas mal de choses et avec des éléments archéologiques illustrant la période avant le contact avec les Portugais en 1483, avant leur arrivée à pied à la capitale en provenance du port de Mbanza Soyo. Et en plus de ces deux grandes fouilles, l'on a fait d'autres de moindre importance sur trente-cinq autres sites, au nord et au sud du fleuve Congo, toutes limitées au Kongo-Central avec une petite concentration de fouilles secondaires faites le long de la rivière Nkisi.

L.C.K. : Comment la population locale a-t-elle accueilli cette expédition de travail ?

B.C. : De manière générale, sans aucun problème. Mais, bien sûr en 2012, comme c'était la première fois qu'elle voyait des archéologues débouler, il a fallu expliquer la fouille, les besoins du directeur de fouille. Et quand cela a été fait, il n'y avait pas d'antagonisme particulier mais plutôt de la curiosité. La population se disait : « *Tiens, ces gens-là viennent chercher notre vieille histoire !* », cela ne l'intéressait pas plus. Le premier intérêt pour elle, c'était lorsque l'on a déclaré que nous voulions des ouvriers, l'on devait embaucher des ouvriers, donc des vil-

lageois pour les fouilles mais en plus des femmes et des jeunes pour toute la logistique et le campement de fouille, parce que l'on habitait au village. Nous avons fait onze mois de terrain sur quatre ans. Nous les avons passés dans les villages, en vivant avec eux. Nous nous couchions et nous nous levions à la même heure qu'eux et mangions aussi avec eux, etc. À chaque fois, les grandes fouilles à Ngongo Mbata, Mbanza-Nsundi et Kindoki ont employé cinquante personnes venant principalement du village où l'on était et quelques fois, des villages périphériques. À Ngongo Mbata, j'ai été jusqu'à employer des personnes venant de douze villages différents du plateau comme ceux de la plaine. C'était un apport économique assez important pour les villages. La plupart me disaient que l'argent allait permettre de scolariser les enfants pour l'année, cela révèle l'importance que le projet représentait pour eux. Par la suite, ils ont compris la valeur des recherches, en manipulant les objets, en discutant avec moi et entre eux. Ils étaient devenus très intéressés et se trouvaient valorisés, sachant qu'eux-mêmes retrouvaient, aidaient à retrouver leur patrimoine historique. C'est passé d'une collaboration tranquille à une collaboration de plus en plus intéressée, surtout à Kindoki et à Ngongo-Mbata. Sur ces sites-là, je suis revenu pratiquement chaque année et nous y avons fait un mois complet de fouilles, passé quatre semaines au village chez eux. Les autres deux mois, j'étais occupé à faire des fouilles ailleurs au Kongo-Central.

L.C.K. : Pensez-vous leur avoir révélé quelque chose de plus sur leur propre histoire ?

B.C. : L'affaire n'est pas bouclée du tout, c'est-à-dire que l'on est passé d'une ignorance à une certaine compréhension et un enthousiasme pour elle. C'était le cas pour une partie des villageois, d'autres sont restés sur leur position tout à fait neutre. Se disant : « *Nous travaillons*

*parce que nous sommes payés pour. Nous n'avons pas trop compris à quoi cela sert mais continuons comme cela* ». Après tout un travail de communication, de valorisation du patrimoine, le premier souci c'est d'arriver à leur refaire passer le message chez eux. Ngongo Mbata, c'est à la frontière de l'Angola, il faut prendre la route de Matadi, sortir sur la gauche sur Kwilu-Ngongo et enfilier toute la route de terre jusqu'à Kimpangu, ce n'est pas mal d'heures de route. Et, l'un de mes rêves, nous sommes venus une semaine pour faire des conférences en vue de restituer à la population congolaise ce que nous avons acquis. Lundi, c'était à l'Institut des musées nationaux du Congo, aujourd'hui mercredi à Wallonie-Bruxelles et demain à l'Unikin. Nous avons eu une semaine chargée mais mon vœu, c'est que j'aille descendre en 4X4 à Ngongo Mbata avec mon projecteur, mon ordinateur et mon écran, puis à Mbanza-Nsundi. Ils seront contents de me voir, parce que je serai le premier à le faire en Afrique centrale, tous mes collègues ne le font pas, personne ne le fait. J'aimerais revenir vers les ouvriers pour leur offrir un cinéma de plein air en quelque sorte. Faire une conférence un peu comme celle que nous avons tenue ici avec les mêmes images comme à Kinshasa, la capitale, mais au village carrément. Il faudrait faire une restitution auprès des ouvriers et de la population qui nous ont aidés à recueillir les œuvres, peut-être que la pièce va finalement tomber pour les derniers villageois un peu interloqués. Je crois que c'est une obligation éthique sur le plan professionnel d'essayer de le faire. Ce n'est pas si compliqué que cela, avec un peu d'effort, je vais arriver dans les villages où nous avons fait les deux grandes fouilles. Oui, il faut que je le fasse.

L.C.K. : Une anecdote qui vous revient de ces moments vécus au village ?

B.C. : Oui, les anecdotes, il y en a beaucoup. D'un côté, de manière très générale, le fait d'avoir passé onze mois au village, de vivre avec eux, faisait qu'au bout d'un certain temps, les chefs de village, les chefs coutumiers, les chefs de groupement, etc., savaient que le soir nous pouvions boire un verre sous la tente-réfectoire du camp de base au village. Et là, ils se libéraient un peu avec l'habitude et me racontaient des choses qu'ils n'auraient pas dites à quelqu'un d'autre. Un jour, en 2014, je crois, à Ngongo Mbata, un vieux papa du village de Kimfuti, qui

est l'un des deux situés de part et d'autre de la zone de fouille, est venu me voir. C'était la troisième année que je le voyais et avec le temps, il avait acquis une confiance, savoir qu'il a fini par se dire : « *le Blanc présent là cherchait notre passé et qu'il est quelqu'un de sérieux. Je peux aller le voir pour parler des vieilles choses* ». Il est venu et l'on s'est mis à l'écart, il ne tenait pas à me parler devant les autres. Il m'a dit : « *Si cela t'intéresse, je peux te montrer la tombe du fondateur du clan, fondateur du village Kimfuti* ». Il a essayé de me la trouver dans la brousse brûlée, nous ne l'avons pas retrouvée mais il soutenait qu'elle devait se trouver par là. J'ai envoyé ensuite une équipe d'une dizaine d'ouvriers à qui j'ai demandé de tout couper et brûler le reste, de dégager le terrain sur quelques centaines de mètres carrés et afin de voir si nous trouverions le fameux tas de pierres dont le vieux m'avait parlé. On l'a retrouvé finalement à trente mètres de l'endroit qu'il avait indiqué. C'était le seul tas de pierres des environs. Nous avons creusé une tranchée en dessous du tas de pierres pour voir si vraiment il y avait une tombe. En fait, il n'y en avait pas une mais quatre. Je n'avais pas élargi mais c'était le début de tout un cimetière dont j'ai montré une illustration ici. Elle n'avait aucune relation avec le premier fondateur du clan Kimfuti, c'était encore plus vieux. Le hasard, c'est que le tas de pierres avait été posé par-dessus. Voilà éventuellement que la tradition orale pouvait se joindre à l'archéologie pour dire que cela pousserait la réalité historique de la tradition beaucoup plus loin. Et là dedans, à part quelques restes osseux, etc., l'on a trouvé, à côté de ce que je pense avoir été la tête à cause de toutes les dents qu'il y avait là, les restes d'une boîte en bois (je le dis à cause de la présence de petits clous en fer là) et au centre de ce rectangle de clous, il y avait trois crucifix et une médaille religieuse, ce sont les quatre objets que j'ai mentionnés lors de la conférence. Ce lieu, ce cimetière qui date du XVI e - XVII e siècle a été découvert grâce au papa dont j'avais acquis la confiance au bout de trois ans à Ngongo Mbata. Ce qui marque l'importance de la régularité des contacts et la confiance que moi, en tout cas, j'ai toujours gagnée auprès des gens. J'en ai donné un exemple mais j'en ai vécu plusieurs où des vieux sont venus enfin me dire quelque chose. En règle générale, partout, c'est la même chose.

Propos recueillis par Nioni Masela

## HISTOIRE

# KongoKing dévoile le site de la plus vieille église de la RDC à Ngongo Mbata

**Les vestiges trouvés lors de fouilles archéologiques réalisées en 2014 ont révélé la présence d'un édifice religieux datant du début du XVIIe siècle, antérieur à la cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption de Boma présentée jusqu'ici comme l'édifice religieux le plus ancien du pays mais qui n'est, en fait, que le plus vieux de l'époque coloniale construit le 2 septembre 1886 dans une usine de forgerie près de Charleroi en Belgique.**



Les fouilles du site de la plus ancienne église de la RDC à Ngongo Mbata

Considérée comme l'une des plus grandes trouvailles du projet KongoKing sur le plan archéologique, la première église construite en pierres, tout comme la vieille cathédrale démontable en acier de Boma arrivée au pays le 21 septembre 1889, a existé dans la province du Kongo-Central. Cette découverte matérielle tenue pour l'une des plus parlantes date du début du XVIIe siècle. Elle est sans aucun doute l'une des traces les plus anciennes de la présence du christianisme en RDC. À cet effet, le Pr Koen Bostoen, qui a conduit le projet KongoKing entre 2012 et 2016, a rappelé que Jean 1er ou João 1er fut le premier roi Kongo converti au christianisme et ce, déjà à la fin du XVe siècle, plus précisément en 1491. Et de préciser : « Il n'est pas vrai que l'église de Boma est la plus vieille du pays. Elle est juste la plus

ancienne de l'époque coloniale. Car le christianisme et le catholicisme étaient bien présents au Kongo avant l'arrivée des premiers Belges ». Il est donc normal qu'à partir de ce moment-là, les églises se soient répandues dans sa contrée et d'autres avoisinantes. Ce qui s'est vérifié « à la fois au nord de l'Angola mais aussi dans ce qui est aujourd'hui la province du Kongo-Central et voire dans certaines parties de l'ancienne province du Bandundu », a dit le professeur belge.

Koen Bostoen a souligné que ce n'est pas par hasard que le projet KongoKing, à la base de cette trouvaille de réelle importance susmentionnée, se soit focalisé sur les origines et l'histoire ancienne du Royaume Kongo. Ce choix a été fait en raison de l'abondante documentation historique existant sur le sujet. «

Nous avons une bonne base documentaire pour commencer les recherches. Du reste, les premiers contacts entre le Royaume Kongo et l'Europe datent de la fin du XVe siècle. Donc, c'est à partir de cette époque-là que l'histoire de la région est plus ou moins connue », a-t-il confié au Courrier de Kinshasa. L'on comprend que pour Koen Bostoen, professeur de linguistique au département de langues et cultures africaines à l'Université de Gand, en Belgique, ce soit un atout de taille. Il a reconnu et soutenu dès lors que « ces connaissances historiques ont facilité les recherches en archéologie et en linguistique ». Et d'ajouter encore : « C'est grâce à elles que nous avons pu mieux orienter nos recherches en archéologie et en linguistique afin de confirmer ou infirmer certaines hypothèses

émises par les historiens. »

## Premier catéchisme en langue bantoue

Nous tenons encore du linguiste belge que l'entrée du christianisme, réalisée assez tôt dans le Royaume Kongo, en a fait une région plutôt exceptionnelle du point de vue de la documentation. Ceci a fait en sorte que, a-t-il dit, « la période littéraire a commencé beaucoup plus tôt que dans d'autres parties du pays ou de l'Afrique centrale plus généralement ». Il a renchéri qu'en conséquence, « les plus anciens documents ou les sources écrites sur les langues bantoues sont celles sur le kikongo, celui parlé à Mbanza-Kongo, la capitale du Royaume Kongo aujourd'hui située en Angola ».

Dès lors, il nous revient que le premier catéchisme en langue bantoue, en kikongo, date de 1624 et le premier dictionnaire d'une langue bantoue date de 1652. Ce lexique qui proposait des traductions de mots en trois langues, à savoir le latin, l'espagnol et le kikongo se trouve être le plus ancien de toute l'Afrique «bantouphone». Il a offert la plus ancienne grammaire d'une des langues bantoues sur la même variété du kikongo que le catéchisme et date de 1659. Ce sont des outils qui ont concouru à l'étude de la linguistique histo-

rique en Afrique centrale et à examiner l'évolution de cette langue à partir du XVIIe siècle jusqu'à ce jour.

Ambitieux, premier du genre mené dans la région de l'Afrique centrale, le projet KongoKing tient à une coopération interuniversitaire financée par le Conseil de recherches européen. Koen Bostoen nous a appris qu'à cet effet, y ont travaillé en collaboration l'Université de Gand, l'Université libre de Bruxelles, le Musée royal de l'Afrique centrale de Tervuren en Belgique, l'Université de Kinshasa, l'Institut des musées nationaux du Congo et l'Université Kongo en RDC. Les principaux résultats de ce projet de recherche auquel ont aussi contribué plusieurs chercheurs congolais feront l'objet de deux publications d'ici à la fin du premier trimestre de 2018. Au nombre des chercheurs congolais qui ont pris part aux travaux, Koen Bostoen a cité deux doctorants, à savoir Igor Matonda Sakala de l'Unikin et Mandela Kaumba de l'Université de Lubumbashi. Tous deux sont thésards en Belgique. Le premier a déjà soutenu sa thèse sur «L'histoire du Royaume Kongo» alors que le second soutiendra la sienne l'an prochain sur «La culture matérielle du Royaume Kongo».

Nioni Masela

## PROCESSUS ÉLECTORAL

### L'Assemblée nationale doit aller à l'essentiel

**De l'avis général, les députés et les sénateurs donneraient l'impression de reléguer au second plan les matières électorales au profit des motions de censure et autres sujets moins prioritaires sans relation directe avec les scrutins de décembre 2018.**

Le cap est désormais mis sur décembre 2018, échéance fixée par la Céni dans son nouveau calendrier électoral pour l'organisation des élections en RDC. Tout aujourd'hui porte à croire, au regard des soutiens tant internes qu'externes manifestés à l'endroit de ce chronogramme, que les uns et les autres ont finalement compris l'intérêt qu'ils ont de canaliser leurs énergies vers la réalisation de cet objectif. Hormis quelques velléités contestataires manifestées par l'opposition radicale en synergie avec des mouvements citoyens et une certaine société civile apparentée, une dynamique porteuse d'espoir est en train de prendre corps. Elle est soutenue par tous les Congolais désireux de se choisir enfin leurs dirigeants par le biais des élections. La tendance aujourd'hui est de faire fi de toute activité subversive visant à annihiler toute perspective des élections dans le pays. Décembre 2018 n'est pas loin. Plutôt que de se perdre en conjecture tout en multipliant les stratégies contre-pro-

ductives tendant à accélérer le départ de Joseph Kabila, l'opposition radicale et ses alliés ont intérêt à œuvrer à l'exécution dudit calendrier, pour ne pas offrir de prétexte à ceux qui se complaisent à tirer en longueur le processus électoral aux fins de glissement du mandat présidentiel. Car, soi-disant, ce chronogramme électoral représente l'une des dernières chances pour permettre au pays de réaliser son premier transfert pacifique du pouvoir via les élections réellement démocratiques.

Pour concourir à la réalisation de cet objectif, il y a bien entendu des contraintes à lever, quatre au total d'ordre financier, légal, logistique, politique et sécuritaire. Concernant la contrainte législative précisément, le vote et la promulgation du projet de « loi de répartition des sièges » se fait encore désirer. Pourtant, un redécoupage des circonscriptions électorales était dans les tiroirs de l'Assemblée nationale depuis plusieurs années mais n'a jamais été réalisé faute d'avancée sur la loi électorale et le recensement. Le fait que cette loi dépende du recensement général, qui reste un préalable important à l'organisation des législatives dans la nouvelle loi électorale, complique quelque peu la donne.

Les législatives étant, par ailleurs, couplées à la présidentielle, ceci

posera sûrement problème au cas où les scrutins législatifs seraient retardés. Il y a donc un choix à faire, soit persister dans cette optique avec tous les risques de retardement du processus électoral que cela représente, soit carrément revenir à la délimitation des circonscriptions en fonction du nombre d'électeurs, telle qu'elle existait auparavant, et non en fonction du nouveau recensement. Logiquement, c'est le moment de redéfinir les choses pendant qu'il est encore temps. Ce qui requiert une profonde révision de la loi électorale à laquelle devraient s'atteler les députés et sénateurs pour donner une chance à la tenue effective des élections en 2018.

À côté de cela, il y a la loi portant organisation du Conseil national de suivi de l'accord et du processus électoral, toujours en attente d'examen dans un Parlement plutôt préoccupé par autre chose. En effet, députés et sénateurs donnent l'impression de reléguer au second plan les matières électorales au profit des motions de censure et autres sujets non prioritaires. Ce qui, d'après certaines langues, procède d'une stratégie savamment montée pour tirer les choses en longueur et repousser de plus bel les échéances électorales.

Alain Diasso

## SOUS-TRAITANCE

### Des dispositions de la loi encore floues

**La nouvelle législation prévue pour janvier 2018 renferme encore des zones d'ombre qu'il est impérieux de clarifier avant son entrée en vigueur officielle.**

Avec le rapprochement de la date fatidique, les langues se délient peu à peu parmi les opérateurs du secteur privé qui parlent d'un risque d'échec de l'application de la loi sur la sous-traitance sans les mesures d'application appropriées. Dernièrement, c'est la Chambre de commerce des États-Unis d'Amérique qui a plaidé en faveur de la mise en œuvre urgente de ces mesures. En son temps, la Fédération des entreprises du Congo (FEC) est allée plus loin, en exigeant expressément au gouvernement central de mettre en place une commission mixte composée de ses experts et du secteur privé en vue d'harmoniser les vues sur certaines dispositions de la loi sur la sous-traitance dans le secteur privé. Il s'agit, a insisté la FEC, d'assurer sa pleine efficacité. Cela devra passer nécessairement par des mesures d'application claires et surtout par l'installation indispensable d'une autorité compétente de contrôle.

Actuellement, les échos en provenance du secteur privé font état d'un malaise général. En effet, le risque est trop grand de voir le secteur privé continuer à faire des affaires en RDC tant qu'il n'y aura pas un effort d'éclairage de certains concepts de base. Le gouvernement central doit définir les termes-clés de certaines dispositions nécessaires. Il y a, par exemple, la disposition légale relative à l'interdiction de sous-traiter plus de 40 % de valeur d'un marché. La loi doit se montrer très claire sur le mode de passation de marché. Il faut ajouter l'obligation de publier annuellement les chiffres d'affaires et le sens réel du concept «Entreprises à capitaux congolais promues par les congolais». Autant de points à problème pour lesquels des mesures d'application s'imposent pour mettre fin à l'imbroglie.

Laurent Essolomwa

## MANIFESTATIONS DU 15 NOVEMBRE

# Condamnation des déclarations anticipées de la police et des gouverneurs de province

L'Union européenne (UE), la Suisse, les États-Unis et le Canada ont déploré les appels de certaines autorités nationales à la perturbation des manifestations pacifiques organisées par la société civile et l'opposition. Ce qui ne correspond pas aux principes démocratiques et au respect des libertés d'expression et de réunion.

Dans une déclaration commune du 16 novembre 2017 relative aux manifestations du 15 novembre en RDC, la Délégation de l'UE, en accord avec les chefs de Mission des pays membres de l'UE présents à Kinshasa, des États-Unis, de la Suisse et du Canada, a exprimé ses vives préoccupations face à des déclarations récentes, attribuées à un certain nombre de responsables des forces de police congolaises et de Gouverneurs de province « ayant annoncé de manière anticipatoire la perturbation de manifestations pacifiques organisées par la société civile et des partis d'opposition ce 15 novembre ». Pour l'UE, de telles déclarations ne correspondent pas aux

principes démocratiques et au respect des libertés d'expression et de réunion.

« Ils sont également contradictoires avec l'engagement du gouvernement de la RDC de soutenir un processus électoral crédible, libre et apaisé en 2018 », a souligné l'UE, dans cette déclaration.

L'UE a, par ailleurs, rappelé que le droit de se rassembler et le droit d'organiser des réunions publiques sont inhérents à tout processus démocratique crédible.

« Plutôt que de travailler à interdire et perturber ces réunions, le gouvernement congolais pourrait travailler avec la société civile et les représentants de l'opposition pour s'assurer que ces événements se déroulent



Des jeunes du Mouvement Telemakoki, devant l'ambassade des USA en RDC/archives

en toute sécurité et sans incident », a conseillé l'UE, qui dit continuer à encourager ceux qui organisent de telles réunions publiques à adopter une attitude non violente et à s'assurer que leurs actes n'empiètent pas sur les droits de

tiers. « Les autorités doivent s'abstenir d'un recours à la force excessive et sont susceptibles d'être tenues responsables de leur conduite, y compris à titre individuel », a-t-elle conclu.

Lucien Dianzenza

## KASAÏ

## Caritas distribue des articles ménagers aux déplacés

Les conditions de vie des déplacés du Kasai sont déplorables. Ils manquent de tout et sont à la merci des intempéries et autres épidémies.



Distribution des articles ménagers

Pour soulager tant soi peu leur calvaire, Caritas Congo ASBL et son partenaire diocésain, Caritas Luebo, viennent de procéder à la distribution des articles ménagers essentiels à cinq cents ménages déplacés de Tshikapa et ses environs dans la province du Kasai.

Chaque ménage a reçu trois couvertures, un pagne, huit pièces de friperies pour enfants, six assiettes, six gobelets, deux casseroles, un bidon de 20 litres, six savons de lessive ainsi qu'un kit hygiène pour femme. « C'est vraiment une situation humanitaire calamiteuse qui nécessite encore des réponses adéquates. En fait, les besoins sont encore énormes dans ce site où nous n'avons pu servir que 500 ménages sur un total de 2662 familles. Le gap est grand. Nous poursuivons ainsi le plaidoyer pour mobiliser davantage des moyens afin de servir un plus grand nombre de personnes démunies », a plaidé le chargé de projets au service des urgences de Caritas Congo

ASBL, Jean-Pierre Pokavu.

Trois mille personnes se trouvant sur le site de Milambo, une commune située à environ 10 km de la ville de Tshikapa, ont ainsi bénéficié d'une assistance dont ils avaient cruellement besoin, selon le rapport d'évaluation qui a prévalu à l'élaboration de ce projet de distribution des biens. Les bénéficiaires ont été victimes des affrontements meurtriers entre les miliciens du chef coutumier Kamuina Nsapu et les Forces armées de la RDC. Plusieurs ont perdu leurs proches, des biens essentiels et leurs maisons. Certains avaient fui les violences et sont revenus. Ils habitent soit dans des familles d'accueil ou dans leurs propres maisons dans le site de Milambo. Notons que Caritas Congo ASBL, en partenariat avec la Caritas Luebo, est déjà intervenue sur le même site en faveur des victimes du conflit de Kamuina Nsapu, avec l'appui du Fonds des Nations unies pour la population.

Aline Nzuzi

## APPEL ANTI-KABILA

## Une journée contenue d'une main ferme

La mobilisation contre le chef de l'Etat a été fermement contenue le 15 novembre en République démocratique du Congo, à la grande satisfaction des autorités, de nouveau interpellées par les Nations unies sur le respect de la liberté d'expression.

Aucun incident majeur n'a marqué cette journée de mobilisation contre le calendrier électoral qui fixe les prochaines élections au 23 décembre 2018. Les organisateurs -opposition et mouvements citoyens- exigent le départ du président Joseph Kabila dès la fin de cette année. Un « délinquant » a été blessé par balles à Kinshasa et dix-neuf manifestants ont été arrêtés à Goma (6), Lubumbashi (7) et Matadi (6), a affirmé la Police nationale dans un communiqué. Le communiqué mentionne des incidents isolés (pneus brûlés, bus incendié...) dans plusieurs villes et salue « la maturité » des Congolais « qui n'ont pas répondu à cet appel à manifester visant la déstabilisation des institutions ».

La majorité présidentielle qui soutient M. Kabila a aussi salué « la grande maturité du peuple congolais » face à la « mauvaise foi et la supercherie de ces démocrates de façade ». Une quarantaine de manifestants ont été arrêtés dans l'est du pays, avait pour sa part indiqué le mouvement citoyen Lutte pour le changement (Lucha), à l'origine de cette journée soutenue par le Rassemblement de l'opposition. Les forces de sécurité avaient prévenu qu'elles se montreraient inflexibles. « Tout attroupement de plus de cinq personnes sera dispersé », avait averti le chef de la police de Kinshasa Sylvano Kasongo. « Sans pitié », aurait-il ajouté d'après plusieurs médias.

« Les commentaires incendiaires des autorités de police avant les manifestations d'aujourd'hui sont extrêmement alarmants », a réagi le Haut commissaire aux droits de l'homme des Nations unies,

Zeid Ra'ad Al Hussein, ajoutant: « J'appelle le gouvernement et les forces de sécurité à œuvrer pour désamorcer les tensions au lieu de créer les conditions favorisant la répression, la confrontation et la violence ». Le Haut commissaire a appelé Kinshasa au « respect des droits à la liberté de réunion pacifique, d'association et d'expression », tout comme la Mission des Nations unies en RDC la veille. Sur le terrain, l'appel s'est traduit dans la capitale Kinshasa non par des manifestations, mais par une activité moins dense que d'habitude.

La circulation était dans l'après-midi plus fluide qu'un jour de semaine ordinaire sur les grands boulevards 30-Juin et Lumumba, alors que la vie paraissait normale dans les quartiers. La présence des forces de sécurité était discrète. Dans la capitale économique Lubumbashi (sud-est), la police a enregistré quelques incidents (barricades et pneus brûlés, bus incendié...). « Mon magasin est fermé, pas pour suivre le mot d'ordre des politiciens mais j'ai peur des pillages », a déclaré à l'AFP un commerçant. Au pouvoir depuis 2001, élu deux fois en 2006 et 2011, M. Kabila ne peut plus se présenter et son mandat a pris fin le 20 décembre 2016 selon l'actuelle Constitution. Un accord pouvoir-opposition du 31 décembre 2016 prévoyait déjà l'organisation de la présidentielle au plus tard en décembre 2017. Cet accord étant resté lettre morte, l'opposition rejette désormais le calendrier électoral présenté le 5 novembre et demande une « transition sans Kabila » dès le 1er janvier et des élections avant le 23 décembre 2018. Les opposants évoquaient une nouvelle journée de mobilisation le 28 novembre avant celle mercredi. Des manifestations pour demander des élections et le départ du président Kabila avaient fait des dizaines de morts à Kinshasa en septembre et décembre 2016.

AFP

## COP 23

# La forêt d'Afrique centrale au centre d'un enjeu stratégique

**L'importance des ressources forestières du Bassin du Congo a été une fois de plus réaffirmée au rendez-vous mondial sur le climat qui s'achève ce 17 novembre à Bonn, en Allemagne.**

Les assises de Bonn ont donné l'occasion à l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (Cafi) d'organiser, le 16 novembre au Pavillon France, une réunion pour marquer les deux années de ses actions et de rendre compte des succès ainsi que des défis auxquels elle fait face, à savoir une déforestation qui s'accélère dans la région. Plusieurs personnalités ont pris part à la rencontre, notamment le ministre de l'Environnement de la RDC, Amy Ambatobe, ainsi que son collègue des Finances, Henry Yav Mulang (Via skype). A leur côté, ont été associés le ministre de l'Environnement de la France, Nicolas Hulot, la ministre allemande de l'Agriculture, Birgit Gerhardt, et Vidar Hegelsen, ministre norvégien de l'Environnement.

Selon la Cafi, la forêt d'Afrique centrale, de la taille de l'Europe de l'ouest, représente un potentiel formidable pour atteindre l'objectif de 2 degrés. Cependant, elle disparaît de plus en plus vite. Pour l'initiative, une croissance économique sans destruction des forêts est possible, mais demande une volonté politique et un appui international soutenu. Un manque de volonté politique que dénonce aujourd'hui plusieurs ONG internationales et congolaises, précisément Global Witness qui affirme, dans son dernier communiqué, que le gouvernement de la RDC participe à des pourparlers sur le climat à la COP 23 tout en planifiant d'ouvrir la deuxième plus grande forêt tropicale du monde aux exploitants industriels de bois. « Alors que les dirigeants du monde se réunissent pour lutter contre le changement climatique à Bonn, le gouvernement de la RDC a rapidement organisé des réunions pour discuter de la levée d'un moratoire de 15 ans sur l'attribution de nouvelles concessions forestières industrielles dans la deuxième plus grande forêt tropicale humide au monde », indique l'ONG.

Cette déclaration a été démentie par le ministre congolais de l'Environnement. En effet, Amy Ambatobe a déclaré, lors de cette rencontre, qu'il n'y aura pas de levée du moratoire sur les concessions forestières jusqu'à ce que toutes les conditions du



Le ministre français de l'Environnement, Nicolas Hulot, hôte de l'événement

décret présidentiel de 2005, ainsi que les modalités techniques définies dans la lettre d'intention de Cafi ne soient remplies.

Pour sa part, le ministre des Finances de la RDC, via une video skype à partir de Kinshasa, a indiqué : « Nous avons pris de nombreux engagements et avons engagé des réformes qui font de nos forêts un capital naturel à ne pas gaspiller. Nous sommes également conscients de l'importance cruciale de renforcer la gouvernance forestière et ainsi de promouvoir efficacement la gestion durable de nos ressources ».

Concluant le segment gouvernemental, la République du Congo a présenté son projet de plan national d'investissement REDD+, centré autour de 5 axes stratégiques. L'événement avait débuté avec la première diffusion d'un film documentaire de 5 minutes intitulé « Forêts d'Afrique centrale : la clé d'un avenir meilleur pour nous tous », commenté par l'acteur américain d'origine béninoise, Djimon Hounsou. Le film, tourné au Gabon et en RDC, souligne l'importance des forêts tropicales pour les populations locales (nourriture, abris, revenus) et pour le monde entier (climat, la biodiversité et la sécurité).

**Deux millions d'hectares allouées à une seule entreprise en RDC?**

Les ONG congolaises et internationales dont Global Witness dénoncent le fait que

le gouvernement de la RDC prévoit de lever le moratoire sur les concessions forestières pour allouer deux millions d'hectares - quatre fois la limite légale pour les concessions forestières - à une seule entreprise dénommée « Silvere » en échange de son « soutien financier » au processus, mettant fin au gel des allocations.

Pour ces ONG, toute expansion de l'exploitation industrielle entraînerait une dégradation des forêts et une déforestation. Elle provoquerait une augmentation significative des émissions de carbone, y compris provenant des tourbières riches en carbone récemment découvertes qui reposent sous de larges zones de la forêt de la RDC. Des ONG telles Greenpeace, Rainforest Foundation UK, Rainforest Foundation Norway, Global Witness, Réseau Ressources Naturelles, Groupe de Travail Climat REDD Rénové et Dynamique des groupes des peuples autochtones affirment avoir écrit aux principaux membres du gouvernement de la RDC et aux dirigeants internationaux tels que Patricia Espinosa Cantellano, secrétaire exécutive de la Convention-Cadre des Nations unies sur les changements climatiques, ainsi qu'aux ministres de l'Environnement en France, en Allemagne et en Norvège, les exhortant à intervenir.

Ainsi Victorine Che Thoener, qui dirige la campagne de Greenpeace dans le bassin du Congo, a prévenu que les tourbières

récemment découvertes contiennent une quantité de carbone équivalent à trois ans d'émissions mondiales de combustibles fossiles et, par conséquent, doivent être préservées et le moratoire maintenu. La levée de ce moratoire, selon Global Witness, risquerait de saper les intentions déclarées de la RDC de faire progresser les programmes REDD avec le soutien du financement international. « Cela exacerberait également les problèmes d'une industrie qui, en RDC, est synonyme de gouvernance défaillante, de corruption de haut niveau ainsi que de conflits sociaux et de violations des droits des peuples des forêts », argumente l'ONG. Pour, Julien Kabalako Mbuku, du GTCR-R en RDC, au lieu de préparer la levée du moratoire, le gouvernement et les bailleurs devraient concentrer leurs efforts sur la protection des forêts du pays et améliorer la gouvernance du secteur.

**5 millions d'hectares sans plan de gestion**

Par ailleurs, les ONG appellent également le gouvernement de la RDC à annuler environ cinq millions d'hectares de concessions forestières qui fonctionnent sans plan de gestion et qui seraient donc en situation d'illégalité. Pour Jo Blackman, responsable de campagne chez Global Witness, les projets de la RDC d'ouvrir ses forêts aux exploitants tourment en dérision les tentatives des dirigeants du monde réunis à Bonn pour lutter contre le changement climatique. Pour sa part, Simon Counsell, directeur exécutif de Rainforest Foundation UK, a estimé que les dirigeants internationaux devraient insister pour que la RDC maintienne son moratoire, au risque de perdre le soutien financier international pour des programmes visant à réduire la déforestation et la dégradation des forêts.

**La forêt d'Afrique centrale en chiffres**

La Cafi note que la forêt d'Afrique centrale s'étend sur une surface de 240 millions d'hectares. Elle détient un puits de carbone équivalent à 6 ans d'émissions mondiales et accueille 60 millions de personnes par an. En outre, elle nourrit 40 millions de personnes dans les centres urbains proches des forêts et abrite de nombreuses espèces rares et menacées. En fin, elle compte 8000 espèces de plantes endémiques.

Patrick Ndongidi

## FOOTBALL ET VIOLENCES

# Papy Nyango pense fermer les stades de l'État à la Linafoot

**La menace a été claire et précise. Le ministre des Sports, Papy Nyango, pourrait interdire l'organisation des matchs du championnat national de football dans les installations sportives appartenant à l'État congolais si les violences et autres casses perpétrées par les supporters ne s'arrêtent pas.**

Il l'a fait savoir lors d'une récente et importante réunion avec le secrétaire général aux Sports, Barthélemy Okito Oleka, les responsables de la Police nationale congolaise, les responsables de la Fédération congolaise de football association (Fécofa), ceux de la Ligue nationale de football (Linafoot) instance subdéléguée de la Fécofa et organisatrice de la Division 1, ainsi que les délégués de trois clubs de la capitale, notamment l'AS V.Club, le Daring Club Motema Pembe et le FC Renaissance du Congo qui comptent des milliers des



Papy Nyango, ministre des Sports

supporters dans la capitale.

Papy Nyango a soutenu son point de vue par le fait que les supporters de ces trois

clubs se singularisent par des casses dans les stades de Kinshasa et, derrière, aucune réparation ne suit alors que l'État consent

d'énormes sacrifices afin de remettre ces installations sportives en bon. Comme ces supporters sont récidivistes, aussi a-t-il envisagé de fermer les stades aux matchs organisés par la Ligue nationale de football pour stopper ces actes inciviques. Au cours de cette rencontre, les parties ont convenu de la mise en place d'un groupe de réflexion sous la direction du secrétaire général aux Sports, chargé de présenter des pistes de solutions pour éradiquer les violences dans les stades.

Martin Engimo

## PARUTION

## Michel Ingele publie « Les Kinoiseries. Valeurs ou antivaleurs culturelles ? »

L'ouvrage sorti il y a quelques semaines aux éditions Feu Torrent s'intéresse à la complexe et ambivalente problématique des valeurs et antivaleurs dans la grande mégapole kinoise aujourd'hui peuplée de plus ou moins quinze millions d'habitants.

À travers les 84 pages de l'essai, Michel Ingele Ngonga scrute une série d'aspects qui caractérisent le Kinois. Dans l'avant-propos, il fait ce réquisitoire à tout le moins cinglant : « Selon ce qu'il m'a été donné d'observer tout au long de ma vie de Kinois, la mentalité collective des Kinois a beaucoup changé durant les dernières décennies. Certaines valeurs jadis considérées comme sacrées et défendues bec et ongles par tous les membres de la communauté sont aujourd'hui dénaturées et même altérées au point de perdre leur valence, leur essence au profit de ce qui peut être regardé comme antivaleur. À titre d'exemple pour illustrer cette remarque, la solidarité jadis reconnue aux Kinois a cédé sa place à l'individualisme. L'instruction a perdu sa valeur face au pouvoir d'argent. Des inconvenances telles que les obscénités dans le langage, les chansons et les danses ; les accoutrements indécentes et l'irrespect ont fait baisser la garde à la censure et donc à la morale collective. La surveillance et l'encadrement des enfants mineurs sont devenus quasi inexistant pendant que le sens du bien commun et l'hygiène publique font défaut. Il s'agit là d'un changement involutif, d'une rétrogradation par rapport à l'évolution des consciences vers le bien et à l'idéal de se parfaire puisqu'il y a quelque trois et quatre décennies, la même mentalité kinoise était déjà plus proche de ces nobles idéaux ».

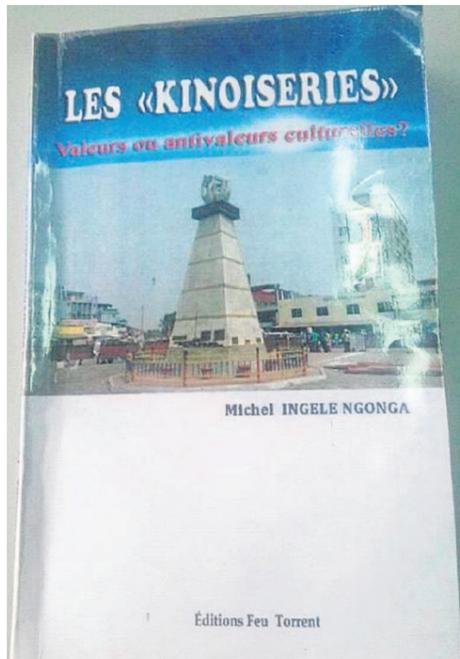
L'ouvrage est structuré en trois grandes parties. La première intitulée

« Compréhension des concepts utilitaires » est axée sur les notions de 'Kinoiserie et mentalité', 'éducation, enseignement et instruction' et enfin 'culture'. Pour l'auteur, la 'Kinoiserie' doit être comprise ici comme le comportement général et souvent affiché par les Kinois. Il s'agit de la mentalité propre à la grande partie des habitants de la ville de Kinshasa.

La deuxième partie du livre est bien plus éloquente sous le titre de « Kinoiseries », évoquant des phénomènes typiques de Kinshasa, comme l'obstruction des passages publics, la pagaille dans la circulation routière ; elle parle aussi des faiseurs de l'insalubrité. « Nous observons malheureusement dans la ville de Kinshasa des actions et des comportements porteurs de l'insalubrité publique. Dans beaucoup de quartiers, les ordures et les eaux usées sont jetées la nuit voir le jour dans la rue surtout par les femmes ménagères, tandis que les enfants, y compris certains adolescents, y viennent pour se doucher et uriner au vu et au su de leurs parents... », déplore l'auteur. Il continue en ces termes sur cet aspect regrettable de l'insalubrité dans la capitale de la RDC : « Les flacons et les bouteilles en plastique vides jonchent les caniveaux et les rivières de la ville au point d'obstruer l'écoulement des eaux qui débordent et inondent certains espaces et certaines rues et maisons lorsqu'il pleut ».

#### L'impact de la musique...

L'autre phénomène non moins négligeable abordé par l'auteur dans cette deuxième partie de l'ouvrage est l'impact de la musique kinoise. Cette musique, indique-t-il, est répartie en trois périodes considérées comme des générations. « La première génération est constituée de tous ceux qui ont fait la musique depuis la période coloniale jusqu'aux alentours des années 1970. La deuxième génération va



«Kinoiseries, valeurs ou antivaleurs culturelles», publication de Michel Ingele Ngonga

des alentours de 1970 jusqu'aux années quatre-vingt. Enfin, la troisième et actuelle génération qui va des années quatre-vingts à ce jour. En jetant un regard comparatif sur ces trois différentes époques, notre constat est que les paroles des chansons, les chorégraphies et les danses de la nouvelle génération de la musique kinoise ont généralement tendance à verser dans l'obscénité et l'indécence... Outre le caractère obscène de certaines de leurs œuvres musicales, beaucoup de musiciens kinois actuels se distinguent aussi de ceux des précédentes générations par une conduite présomptueuse, outrancière, extravagante et ostentatoire. Cela se remarque surtout lors de leur passage sur les plateaux de chaînes de télévision où ils versent dans ce qui est désigné par le terme 'polémique' ». Il parle aussi de la musique chrétienne qui aujourd'hui « se complait généralement dans les danses traditionnelles et modernes frénétiquement exécutées et qui ne font aucune

différence avec ce qui est qualifié par les chrétiens de musique mondaine, tout en chantant les morceaux des histoires bibliques de l'Ancien Testament ou en prêtant à Dieu certaines qualités humaines ».

#### Les églises de réveil...

La forte présence des églises de réveil à Kinshasa a attiré l'attention de l'auteur qui soutient que l'avènement de celles-ci a bouleversé quelque chose dans la vie et la culture kinoise. On dénote, écrit-il, entre autres, l'exacerbation de la superstition, la ferme croyance au bonheur miraculeux ou la loi du moindre effort, le détournement des

malades de la médecine vers la délivrance par les pasteurs, l'intolérance religieuse, la pollution sonore, l'imposture prophétique, les vrais et faux témoignages, les mariages poussés, l'acculturation des noms, etc.

Michel Ingele fait aussi mention des métiers à gain facile qui se développent à Kinshasa depuis les années 1990 tels que les chargeurs de taxis sur les parkings, les flatteurs et les fanatiques, les guides du marché, les faux cantonniers, etc. Un autre aspect type de kinoiseries évoqué serait le manque d'égards. « Les convenances sociales ne semblent pas faire partie des préoccupations de la plus grande partie des Kinois ». Michel Ingele Ngonga épingle aussi la manière dont se déroulent les collations de grades académiques, le phénomène des bébés jetés et les enfants abandonnés, les dénonciations calomnieuses et celui de « Nzombo le soir » dont l'idée véhiculée est « le fait de n'atteindre un objectif, de

ne recevoir ce qui est attendu ou de ne s'acquitter d'une obligation qu'en toute dernière minute ». Le comportement atypique des Kinois lors des obsèques est également analysé par l'auteur de cette deuxième partie de l'ouvrage. La troisième partie qui s'appesantit sur la responsabilité des uns et des autres répond à la question centrale de l'ouvrage : Kinoiseries, valeurs ou antivaleurs ? Michel Ingele met l'accent sur la part de l'État, celle des enseignants et des parents, de la jeunesse. Dans sa conclusion, l'auteur dit quelque part : « Plusieurs comportements négatifs qui corrompent actuellement la mentalité kinoise sont évoqués dans la deuxième partie de ce livre mais cette évocation est bien entendu non exhaustive. Ils sont regroupés dans le terme 'kinoiseries'. Dans la mesure où la plupart de ces agissements corroborent ce qui est défini plus haut comme étant le mal, ils constituent donc, à mon sens, des antivaleurs culturelles que nous devons extirper de notre mentalité ».

#### L'auteur

Né dans la province de l'Équateur, Michel Ingele est arrivé à Kinshasa à 11 ans. Licencié en psychologie de travail à l'Université nationale du Zaïre (à l'époque), il a travaillé dans le secteur de l'éducation avant d'évoluer dans le secteur privé comme directeur des ressources humaines durant vingt ans dans différentes entreprises à Kinshasa. Consultant indépendant en gestion des ressources humaines et en organisation du travail, il se consacre pour le moment à partager son expérience professionnelle. Après ce premier ouvrage qui incite à la lecture au regard de la mine d'informations et d'analyses qui en recèle, il a sous presse deux autres ouvrages sur les ravages de la superstition à Kinshasa et la problématique de l'épanouissement socioéconomique des travailleurs en RDC.

Martin Engimo

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés



\* CONNECTEZ-VOUS

[www.lesdepechesdebrazzaville.fr](http://www.lesdepechesdebrazzaville.fr)  
[www.adiac-congo.com](http://www.adiac-congo.com)

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ  
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso  
Brazzaville - République du Congo  
[regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)



**NIKON CAPTURE 100 ANS AU CONGO**



Brazzaville, Congo - Le 15 novembre 2017 - Nikon Moyen-Orient et Afrique FZE a commencé ses commémorations de cent ans de présence au Congo en soutenant tous les photographes dans leurs voyages à la recherche du succès.

À ce jour, Nikon a vendu plus de 100 millions d'objectifs Nikkor, ce qui témoigne du constant engagement de Nikon pour développer des produits attrayants de haute qualité qui surpassent les attentes en offrant plus de technologies de pointe et des contrôles de qualité encore plus stricts, sans oublier de fournir les services que les utilisateurs exigent.

Akshay Talwar, Directeur régional des ventes et du marketing, explique : « *Le but de Nikon, c'est d'offrir à ses utilisateurs une expérience photographique holistique. Tout en continuant à offrir des appareils photos à la pointe du progrès, Nikon s'évertue aussi à aider les photographes à polir leurs compétences en imagerie, à participer à des séminaires enrichissants et à interagir avec d'autres personnes partageant les mêmes idées à l'occasion d'agréables promenades photographiques.* »

**NIKON CAPTURE 100 ANS AU CONGO**



Brazzaville, Congo - Le 15 novembre 2017 - Nikon Moyen-Orient et Afrique FZE a commencé ses commémorations de cent ans de présence au Congo en soutenant tous les photographes dans leurs voyages à la recherche du succès.

À ce jour, Nikon a vendu plus de 100 millions d'objectifs Nikkor, ce qui témoigne du constant engagement de Nikon pour développer des produits attrayants de haute qualité qui surpassent les attentes en offrant plus de technologies de pointe et des contrôles de qualité encore plus stricts, sans oublier de fournir les services que les utilisateurs exigent.

Akshay Talwar, Directeur régional des ventes et du marketing, explique : « *Le but de Nikon, c'est d'offrir à ses utilisateurs une expérience photographique holistique. Tout en continuant à offrir des appareils photos à la pointe du progrès, Nikon s'évertue aussi à aider les photographes à polir leurs compétences en imagerie, à participer à des séminaires enrichissants et à interagir avec d'autres personnes partageant les mêmes idées à l'occasion d'agréables promenades photographiques.* »

**IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO**



**LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO**

+242 06 951 0773  
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo



## SINISTRE

## Deux morts à Brazzaville après la pluie

**Le président du Mouvement électoraliste et écologique pour l'émergence du Congo (Meeec), Rodrigue Koumou, a rapporté à notre rédaction que l'averse de la nuit du 15 au 16 novembre a occasionné plusieurs dégâts matériels et humains dans les quartiers périphériques.**

Les dégâts humains sont notifiés dans les quartiers Jacques-Opagault zone 908 et à Matari zone 14 qui enregistrent respectivement la mort d'une fille de seize ans engloutie par le sable ainsi que celle d'une personne âgée de plus de cinquante ans sur qui s'est écroulé le mur d'une parcelle voisine.

Outre ces dommages, les eaux de la pluie ont inondé de nombreuses maisons et occasionné le déplacement de plusieurs familles habitant le long de la rivière Tsiémé.

« Les grandes maisons riveraines à la rivière Tsiémé sont inondées. Les familles sont en détresse. Trop de tracasseries pour la circulation. Nous demandons au gouvernement de trouver des solutions pour épargner Brazzaville de ce fléau. Que les occupations anarchiques cessent dans les zones accidentées », a déclaré Rodrigue Koumou. Le président du Meeec propose que les ministères en charge des questions de l'environnement coalisent leurs efforts pour curer les rivières Tsiémé et Kélé-Kélé.

Rappelons que le gouvernement, en collaboration avec la Banque africaine de développement, avait assaini la rivière Madoukou. Par contre le dragage des rivières Tsiémé et Kélé-Kélé est retardé par manque de financement.

Fortuné Ibara

## MIGRATIONS

## Le HCR forme sur la gestion urgente des réfugiés au Congo

**En prévention d'un éventuel afflux massif des réfugiés vers la République du Congo, le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a organisé du 16 au 17 novembre à Brazzaville, en partenariat avec le gouvernement congolais, un atelier de formation en gestion des situations d'urgence pour les réfugiés.**

« L'atelier porte sur la gestion de l'urgence en cas d'afflux des réfugiés. Nous aimerions tenir cet atelier

maintenant pour commencer la préparation au cas où il y a d'éventuels réfugiés vers la République du Congo. L'histoire a montré que le Congo a accueilli plusieurs vagues de réfugiés par le passé. En tant que HCR, nous sommes disposés à appuyer les autorités nationales en vue de leur préparation. On ne le souhaite pas mais, au cas où cela arrive, il faut qu'une préparation soit faite », a déclaré l'administratrice principale de protection au HCR, Ferdila Ouattara.

Outre le HCR, cet atelier a regroupé l'ensemble des agences du système des Nations unies, les ONG, la société civile et autres partenaires. Les participants ont envisagé des réponses à donner en cas d'urgence, notamment sur des questions d'eau, d'assainissement, de protection juridique, d'abri en cas d'afflux, d'alimentation, bref, de standards minimums à mettre à la disposition des réfugiés pour qu'ils vivent en toute dignité.

Jean Jacques Koubemba

## INVESTISSEMENT

## L'Afrique, une terre d'opportunités

**Le Premier ministre français, Edouard Philippe, et son homologue marocain, Saadeddine El Othmani, ont exprimé leur conviction pour le continent, à l'occasion d'un Forum franco-marocain ouvert le 16 novembre à Skhirat.**

Les deux personnalités croient que l'Afrique est le « continent d'avenir ». Fort de cela, elles ont appelé à développer les échanges pour faire du Maroc une « plate-forme » de développement vers l'Afrique. « Je crois en la capacité des entreprises françaises à se développer à partir de la plate-forme marocaine », a affirmé le Premier ministre français. Et rappelant la croissance économique et démographique du continent, il a souligné que l'Afrique est « une terre

d'opportunités ». Edouard Philippe a appelé les sous-traitants industriels déjà présents, PME et start-up, « encore très insuffisamment sur le marché marocain », à s'implanter et « essaimer ».

Saadeddine El Othmani a, pour sa part, rappelé, que le Maroc envisage de devenir « le pôle d'excellence du continent africain ». Pour ce faire, il a appelé à « davantage de coopération pour investir en Afrique » et développer ce continent « dans une logique de gagnant-gagnant ».

Par cette volonté affichée, Marocains et Français veulent joindre leurs efforts face à des concurrents internationaux puissants, dont la Chine, qui a fait une spectaculaire percée sur le continent africain en s'appuyant sur sa capacité d'investissement. Pékin y a réussi pour

s'être également appuyé sur un soutien bancaire colossal.

Commentant l'ambition de Paris et de Rabat, le président du comité Afrique Médef, Gérard Wolf, qui conduisait une délégation d'une quarantaine de chefs d'entreprises français, a dit qu'il considère le Maroc comme « une plate-forme dotée d'infrastructures pour conquérir l'Afrique subsaharienne ». Signalons que la France est le premier partenaire économique du Maroc et fut longtemps son premier partenaire commercial avant d'être supplantée par l'Espagne. Aujourd'hui, 800 filiales d'entreprises françaises, dont 33 du CAC40, sont implantées au Maroc et les investissements étrangers sont pour un tiers hexagonaux.

Nestor N'Gampoula

## TRANSPARENCE FISCALE

## Les pays africains appelés à renforcer leur coopération

**A l'occasion du 10e Forum mondial sur la transparence fiscale, les pays africains ont été invités, le 15 novembre à Yaoundé au Cameroun, à renforcer leur coopération pour lutter efficacement contre les flux financiers illicites.**

« Les économies africaines enregistrent chaque année entre 52 et 60 milliards de dollars de pertes fiscales à cause de ces flux financiers illicites », selon le rapport d'un panel de l'Union africaine, supervisé par l'ex-président sud-africain Thabo Mbeki. D'après les observateurs, cet énorme manque à gagner fait de l'Afrique la région du monde la plus touchée par ce fléau.

Ainsi, la présidente du Forum mondial, l'Espagnole Maria-José Garde a invité ces pays à renforcer leur présence au sein du Fo-

rum, afin de lutter contre ces redoutables flux financiers illicites. « Nous voulons qu'ils nous rejoignent et coopèrent avec nous. Nous voulons évoluer avec tout le monde. La coopération internationale est importante pour mener la lutte contre la fraude fiscale et les transferts financiers illicites », a-t-elle déclaré, lors d'un point de presse en marge de cette réunion, dont la clôture est prévue le 17 novembre.

Un panel de ministres des Finances africains s'est réuni à l'occasion de la première journée de discussions pour lancer « un appel à l'action en Afrique » lors d'un débat sur le thème « combattre les flux financiers illicites grâce à la coopération fiscale internationale ». Le but était d'encourager les pays encore non adhérents d'intégrer le Forum mondial.

Selon l'Initiative Afrique créée au sein de cet organe, la participation des pays africains à l'échange de renseignements à des fins fiscales reste marginale à cause d'un manque de volonté et d'accompagnement politique. Pourtant, « l'Afrique est touchée autant, sinon plus, que les pays développés par l'épineuse question d'érosion des bases d'imposition fiscale », a déploré le ministre camerounais des Finances, Alamine Ousmane Mey, rappelant un manque annuel de 100 milliards de dollars auquel les pays du continent sont confrontés pour le financement de leur développement. Les difficultés de ces pays à lutter avec efficacité contre la fraude fiscale internationale et les flux financiers illicites tiennent dans bien des cas à l'absence d'un cadre juridique et législatif, ainsi que des compétences nationales

adaptés au problème. « Nous ne pouvons pas parler de coopération internationale sans tout d'abord renforcer notre système d'échange d'informations interne », a martelé le ministre ougandais des Finances, Haruna Kasolo Kyeyune.

Le Forum mondial s'emploie, pour cette édition, à favoriser une prise de pouvoir politique des pays africains. « Les pays africains dépendent davantage de l'impôt sur le revenu et sur les sociétés que d'autres pays du monde », a expliqué Pascal Saint-Amans, directeur du Centre de politique et d'administration fiscales (CTPA), basé à Paris, évoquant la nécessité d'accroître leur coopération internationale. Selon une dirigeante du Forum mondial, le nombre de demandes d'informations augmentent à travers le monde : de centaines, on est passé à des milliers de requêtes. « Ce chiffre va continuer d'exploser », a-t-elle prédit. Et de préconiser : « Nous devons communiquer de façon à ce que la classe politique et les citoyens comprennent ce que nous faisons. Notre rôle est de veiller à ce que les normes soient appliquées et, de manière efficace, veiller à ce que nos juridictions soient à la hauteur de nos engagements (...) Nous savons combien la transparence et l'échange d'informations sont importants », tout en annonçant un plan d'actions pour aider à réaliser cet objectif. Emanation de l'Organisation de

coopération et de développement économiques (OCDE), cette institution créée en 2000 œuvre à la lutte contre les pratiques fiscales dommageables entre les pays du monde. En Afrique, 27 des 55 membres de l'UA figurent parmi ses 141 adhérents. Sur un total de treize signataires, sept ont ratifié la convention multilatérale sur l'assistance administrative, un instrument contraignant d'évaluation de la mise en œuvre de normes de transparence et d'échange de renseignements à des fins fiscales. Leur application a permis de collecter au sein de ses membres près de 55 milliards de dollars de revenus dissimulés par des contribuables à leurs autorités fiscales. Le rendez-vous de Yaoundé est le deuxième organisé en Afrique, après celui de 2012 au Cap en Afrique du Sud. Plus de 80 pays et entités juridiques indépendantes y sont représentés, dont certains cités comme étant des paradis fiscaux comme le Panama, le Luxembourg, les Iles Caïmans, Maurice ou encore les Seychelles. Preuve de la mobilisation internationale croissante contre les pratiques fiscales illicites, les organisations internationales telles que les Nations unies, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et l'Union européenne y prennent également part.

Josiane Mambou Loukoula

## PRÉSENTATION ET DÉDICACE

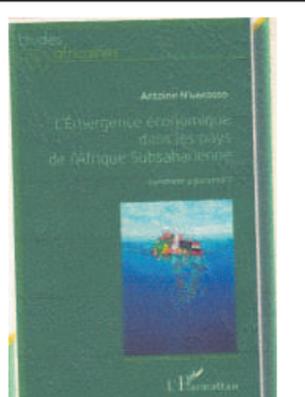
« L'émergence économique dans les pays de l'Afrique subsaharienne : comment y parvenir ? »

de Antoine Ngakosso

Ce vendredi 17 novembre 2017, à 15 h 30

Lieu : Librairie « Les Manguiers »

(Dépêches de Brazzaville) Mpila - Brazzaville



ANAC

# Fidèle Dimou envisage un audit sur la gestion de l'entreprise

**Le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande a dévoilé son intention, le 15 novembre à Brazzaville, au terme de sa rencontre avec le syndicat des travailleurs et l'administration de l'établissement public.**

L'Agence nationale de l'aviation civile (Anac) éprouve d'énormes difficultés dues à la baisse de ses recettes. À ce jour, la dette fiscale et sociale de l'entreprise avoisine 10 milliards de FCFA. Le syndicat des travailleurs pointe du doigt les insuffisances managériales dans la gestion des ressources humaines et financières ainsi que dans le choix des priorités.

D'après le secrétaire général de la Confédération syndicale des travailleurs de l'Anac, Béatre Mbani, la fermeture de certaines compagnies aériennes a affecté considérablement les recettes de l'agence. Même si le salaire est payé à terme échu, l'en-



Le ministre Fidèle Dimou entretenant les agents de l'Anac

treprise n'arrive pas à verser les cotisations sociales des travailleurs.

« Nous éprouvons également de la peine à procéder au recouvrement des créances loyers et des redevances auprès des compa-

gnies aériennes », a déclaré Béatre Mbani. Les directions départementales de l'Anac qui s'occupent de la sûreté et de la sécurité aérienne à l'intérieur du pays sont également confrontées aux mêmes

difficultés, a-t-il expliqué.

En réponse aux revendications des travailleurs et aux propositions des dirigeants de l'Anac, le ministre Fidèle Dimou a insisté sur la nécessité d'apurer la dette sociale.

Il s'est montré formel : « Cet établissement s'est retrouvé dans cette difficulté à cause de la mauvaise gestion », a-t-il dit, invitant les syndicalistes à jouer leur rôle dans le contrôle de l'entreprise.

Le syndicat a souhaité qu'il y ait un recadrage en matière de gestion des dépenses, en tenant compte des priorités. « L'audit fait partie des solutions. C'est possible, ce n'est pas exclu ! », a souligné le ministre. Au de-là du contrôle interne qu'entend mener la tutelle, figure le besoin d'améliorer la gestion des ressources financières et humaines ainsi que des équipements mis à disposition des dirigeants de l'entreprise. En ce qui concerne les dettes fiscales et sociales, a conclu le ministre, des contacts vont être pris avec les autres ministères comme ceux des Finances et du Travail, afin d'envisager les modalités de les éponger progressivement.

**Fiacre Kombo**

## AVIS DE PERTE

Je suis Hmidi Rashid, de nationalité syrienne. Dans la nuit du 15 au 16 novembre 2017, j'ai perdu mon passeport syrien à Pointe-Noire. Pour cela, je demande à toute personne qui l'aurait ramassé de me contacter aux numéros : 06 440 87 64 et 05 055 55 05 ou de le déposer à mon domicile sis quartier Tchimbamba, route de l'aéroport derrière l'hôtel Le Georges, vers la boîte de nuit Royal Club. Récompense promise.

## PARCELLE À VENDRE

Sise Centre-ville boulevard Lyautey  
Face CHU (comprise entre la clinique Net Care et l'avenue de Cogemo)  
**Contact : 06 661 85 94/04 492 47 78**

## IN MEMORIAM

18 novembre 2012 - 18 novembre 2017, voici déjà cinq ans jour pour jour que le Seigneur a soustrait de notre affection notre père, frère, fils Mabilia Tangou Gilbert. En ce jour de triste anniversaire, Mme Madingou née Boussi Jacqueline et les enfants prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui. Que le Tout-Puissant protège son âme et lui accorde repos et paix éternels.



## NÉCROLOGIE



Christ Moukanda, agent des Dépêches de Brazzaville, et la famille Nkouba ont le regret d'informer les parents, les amis et connaissances du décès de Nesto Nkouba "Ya Moyo" survenu le 4 novembre 2017, à Brazzaville. Le deuil se tient dans la rue Massamba Désiré n°2212, rond-point Bifouti, à Makélékélé. La date des obsèques est prévue pour le samedi 18 novembre.

## UNIVERSITE MARIEN NGOUABI

### AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 001T/UMNG/CGMP - 2017 CONSTRUCTION D'UN BATIMENT R+2 A L'INSTITUT SUPERIEUR DE GESTION (I.S.G)

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le Bulletin Officiel d'Annonces des marchés publics n° 195 du 24 Mai 2017.
2. Dans le cadre du renforcement des capacités opérationnelles des structures de l'enseignement, en vue d'améliorer les conditions d'accueil des étudiants, l'université Marien NGOUABI a bénéficié d'une allocation au titre du budget de l'Etat, exercice 2017, volet investissement, et veut utiliser une partie de celle-ci pour financer les travaux de construction d'un bâtiment R+2 à l'Institut Supérieur de Gestion (ISG).
3. L'université Marien NGOUABI sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles: répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
4. Travaux préliminaires ; terrassement ; gros œuvres ; charpente et couverture ; menuiserie bois et vitrerie ; ferronnerie ; plafonnage ; électricité ; plomberie sanitaire ; revêtement sol et murs ; peinture ; climatisation ; équipement ; Réseau informatique internet et téléphonique ; Sécurité incendie ; Aménagement extérieur et VDR .
5. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini dans le code des marchés publics, et est ouvert à tous les candidats éligibles
6. Les exigences en matière de qualification sont dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la capacité technique du candidat et la régularité de la situation du candidat par rapport à l'administration fiscale (voir le document de l'appel d'offres pour les informations détaillées).

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la cellule de gestion de l'université Marien NGOUABI (nouveau bâtiment du Rectorat, 1er étage, 1ère porte); sis 1 avenue des 1ers Jeux Africains, face Stade Alphonse MASSAMBA - DEBAT, et prendre connaissance des documents d'appel d'offres du lundi à vendredi de 9 heures à 14 heures et le samedi de 9 heures à 12 heures.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir le dossier d'appel d'offres à l'adresse susmentionnée, contre un paiement en espèce non remboursable d'un montant de deux Cent Mille (200.000) de francs CFA.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse susmentionnée au plus tard le 15 Décembre 2017 à 10 heures précises.
10. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes, à 11 heures précises, en présence des représentants des candidats à l'adresse ci-dessus mentionnée à 12 heures, heure locale.
11. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre sous forme de garantie bancaire ou de chèque certifié d'un montant de deux millions (2.000.000) francs CFA, dont l'authenticité sera vérifiée par une commission (toute autre forme ne sera pas acceptée).
12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de limite de soumission.

**Fait à Brazzaville, le 14 Novembre 2017**  
**La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Université Marien NGOUABI**  
**Professeur Jean- Rosaire IBARA**

## SEMAINE MONDIALE DE L'ENTREPRENEURIAT

## Mobilisation des jeunes autour de la création d'entreprises

**De jeunes entrepreneurs et représentants de l'administration publique en charge des questions entrepreneuriales et fiscales ont échangé, le 16 novembre à Brazzaville, sur les mesures d'accompagnement de l'Etat au développement de l'entrepreneuriat.**

La rencontre a inauguré le lancement dans le pays, précisément à Brazzaville, des activités de la « Semaine mondiale de l'entrepreneuriat » qui s'achèvent le 19 novembre. Une centaine de jeunes entrepreneurs et ceux qui aspirent s'engager dans la création d'entreprises ont eu ainsi l'occasion de limer leur passion grâce à des communications riches en informations. S'il est vrai que la diversification de l'économie nationale, à l'heure où les signaux économiques bavent du rouge, doit passer par l'initiative privée, l'entrepreneur doit être formé, inspiré et « mentoré ». C'est l'objectif de l'activité choisie par Jokkalabs, un catalyseur de l'entrepreneuriat, pour célébrer cette Semaine ponctuée d'activités à travers le monde.

Dans la salle du Centre d'information des Nations unies, la première communication a peint les réformes intervenues dans le secteur des PME, de l'artisanat et de l'informel. Auguste Batangouna, expert dans ce ministère,



Une vue de jeunes entrepreneurs et représentants de l'administration publique

a évoqué le rôle de l'entreprise et celui de l'Etat dans sa fonction de régulation. Les entrepreneurs ont été informés des mesures d'accompagnement qui visent à assainir l'environnement juridique des TPE (Très petites entreprises) et PME (Petites et moyennes entreprises), et susciter la création des entreprises viables et pérennes. De ces mesures destinées à asseoir une économie dynamique et créatrice de richesses ainsi que d'emplois, Auguste Batangouna a, entre autres, cité le Fonds de garantie et de soutien aux PME et l'Agence de développement des PME.

La création d'une entreprise, en quelques heures, au Centre de formalités des entreprises transformé en Agence congolaise pour la création des entreprises, a, par ailleurs, suscité beaucoup d'intérêts chez les jeunes informés des différents régimes juridiques et leurs avantages. Désormais, ont-ils appris, la création d'une SARL n'est plus assujettie au cautionnement de statuts notariés. Et le capital d'un million de FCFA exigé pour ce régime n'est plus nécessaire. Si des facilités méconnues par les jeunes entrepreneurs dans la création d'une entreprise ont été

dévoilées, le secteur fiscal-douanier, très complexe, leur a été ouvert. Secrétaire général des douanes à Brazzaville, Bonaventure Bakala, d'ailleurs inspecteur des services douaniers, a élucidé ce segment en évoquant les différentes exonérations et les régimes douaniers favorables aux entreprises. Les jeunes sont passés des régimes douaniers suspensifs d'entrepôt à la convention d'investissement pour apprendre les tarifs applicables dans l'importation des produits dans la zone Cémac.

« La douane congolaise n'est pas la plus cher, comme on l'entend sou-

vent. Ce sont les coûts de passage portuaire qui font galoper les prix », s'est défendu Bonaventure Bakala.

Le soutien à l'entrepreneuriat devra également passer par le Plan national de développement (PND) 2018-2022 qui prévoit, à en croire un expert du ministère du Plan présent à la matinée, une forte mobilisation pour la diversification de l'économie. A ce titre, il prévoit un programme conséquent pour booster l'entreprise, et les jeunes entrepreneurs sont invités à investir dans les secteurs clés ciblés par ce PND, comme l'agriculture, l'élevage, la pêche, la pisciculture, le tourisme, etc.

Quelques expériences d'entrepreneurs, notamment celles de Mildred Moukenga avec son association Femmes modèles, et Vulcain Yengo qui offre du mentorat aux entrepreneurs à travers l'ONG Entraide, ont corsé l'engagement des jeunes. Ils ont exprimé le souhait d'être accompagnés en vue de participer à la création de l'emploi et montrer combien ils sont le moteur de la nouvelle économie.

La Semaine mondiale de l'entrepreneuriat a prévu des activités officielles à Pointe-Noire. A Brazzaville, la campagne est soutenue par des réseaux et incubateurs, à l'instar de Yekolab, Lona et Yali Congo.

**Quentin Loubou**

## SORTIE DE CRISE AU POOL

## La communauté internationale exhortée à aider financièrement le Congo

**L'appel a été lancé par treize organisations de la société civile, membres de la campagne Tournons la page, le 16 novembre à Brazzaville, après avoir proposé un plan de sortie de la situation que vit le département.**

Les propositions reformulées dans la feuille de route sont réparties en cinq catégories : les préalables, le cadre de concertation, le rôle des acteurs, les finalités et le calendrier.

« La communauté internationale se doit d'aider la République du Congo, financièrement, à faire face aux contraintes budgétaires liées à la résolution du conflit. Les organisations de la société civile et les organisations non gouver-

nementales spécialisées devraient être co-responsables avec l'Etat, des processus sociaux, humanitaires et judiciaires », a indiqué Roch Euloge Nzobo, du Cercle des droits de l'homme et de développement (CDHD).

Pour ces organisations, l'obtention d'un accord de cessation des hostilités par toutes les parties en activités militaires dans le Pool est l'un des préalables au retour à la paix. Elles souhaitent que la société civile soit impliquée dans la gestion de l'ensemble des activités de retour à la normalité ainsi que dans les opérations humanitaires afin d'assurer une garantie de sécurité et de confiance.

Au tire des finalités, les treize organisations proposent d'ou-

vrir des négociations en vue d'un accord politique qui garantit, au demeurant, le droit pour les victimes d'ester en justice contre d'éventuels auteurs d'actes portant atteinte aux droits humains. Elles ont demandé la démobilisation et la dissolution de la milice N'silulu, tout comme les supplétifs de la force publique et toutes les poches résiduelles d'organisations de même nature encore en activité sur l'ensemble du territoire national.

Pour restaurer le système éducatif et le réseau des structures de santé en arrêt dans le Pool, ces organisations sollicitent à l'Etat de travailler avec les ONG spécialisées pour une durée de six à dix mois.

Quant à la garantie sécuritaire dans tout le département, elles veulent que le travail soit assuré par les corps et unités des forces de l'ordre n'ayant pas participé aux opérations militaires depuis la résurgence du conflit en avril 2016. Enfin, elles proposent d'accompagner le retour des déplacés ou sinistrés dans leurs lieux de résidence avec un minimum de sécurité et de condition de réinsertion sociale ainsi qu'économique.

« Il est important d'envisager sans délais, conformément aux déclarations du président de la République aux sages du Pool, la mise en place des préalables pour un processus de paix devant permettre, dès janvier 2018, la constatation des effets

tangibles d'un retour progressif à la normalité dans le département du Pool ainsi que dans le règlement plus global des contentieux... », a souligné Roch Euloge Nzobo.

Les treize organisations de la société civile membres de la campagne Tournons la page sont: Mouvement Ras-le-bol, Tournons la page, CDHD, Action évangélique pour la paix, Commission diocésaine justice et paix, Commission épiscopale justice et paix, Congo maison commune, Fondation Niosi, La conscience libre, Mouvement pour la culture citoyenne, AM 22, Rencontre pour la paix et les droits de l'homme et le Réseau d'association des jeunes leaders congolais.

**Fortuné Ibara**

## BURUNDI

## L'UE se dit prête à améliorer ses relations avec le gouvernement

Une délégation des parlementaires francophones est attendue prochainement à Bujumbura, la capitale burundaise, pour discuter des relations entre les deux parties, a annoncé, le 15 novembre, l'ambassadeur de France dans le pays, Laurent Delahousse.

Le diplomate français au Burundi, reçu en audience par le président de l'Assemblée nationale, Pascal Nyabenda, a assuré à l'issue de leur rencontre que l'Union européenne (UE) ne ménagera aucun effort pour rendre « meilleures » les relations entre les deux parties. « Avec nos collègues de l'UE, nous avons tous une approche commune avec certes des styles différents. Mais nous avons la même approche. Elle consiste à vouloir améliorer nos relations avec le Burundi et à indiquer aux autorités burundaises et aux représentants du Burundi les circonstances, les sujets et dans certains cas, les conditions pour permettre à ces relations de devenir aussi belles que possibles », a-t-il affirmé.

Le président de l'Assemblée nationale s'est, quant à lui, réjoui de ce que l'ambassadeur de France sera parmi les personnalités qui vont aider son pays à accueillir les membres de la délégation de la Francophonie. « Ce sera presque une première, car le Burundi ne participe que comme

observateur aux assises tenues par cette Assemblée générale de la Francophonie depuis 2015 et avec l'impossibilité de se faire élire aux postes électifs de cette Assemblée générale », a-t-il déclaré. Pascal Nyabenda faisait allusion aux sanctions prises par l'Organisation internationale de la Francophonie contre le Burundi après avoir suspendu sa coopération avec ce pays du fait des violences post-électorales maintes fois dénoncées par la communauté internationale.

« Depuis, nous n'avons cessé de demander à l'Assemblée générale de la Francophonie de lever ces sanctions contre l'Assemblée nationale en indiquant aux membres que la situation qui a prévalu au Burundi en 2015 s'est nettement améliorée aujourd'hui. Nous leur avons constamment demandé de venir au Burundi pour faire eux-mêmes ce constat et c'est ce qu'ils vont faire la semaine prochaine », a expliqué M. Nyabenda.

L'ONU et les ONG estiment que depuis avril 2015, la crise politique burundaise a déjà fait entre 500 et 2 000 morts, et poussé des milliers de Burundais à l'exil. Le processus de sortie de crise étant en panne, l'UE, premier bailleur de fonds du pays, avait pris des sanctions financières contre le gouvernement qui rejette tout dialogue inclusif.

Nestor N'Gampoula

## DÉVELOPPEMENT

## L'Union européenne va consacrer 40 milliards d'euros à l'Afrique

L'enveloppe annoncée par le président du Parlement européen, Antonio Tajani, à Tunis, constitue un véritable « Plan Marshall » pour le développement économique du continent.

Antonio Tajani s'inspire du modèle du plan Junker pour l'Europe, espérant un effet de levier d'un montant de 400 milliards d'euros avec les apports des investisseurs privés. Il estime qu'« avec 40 milliards d'euros et une action encore plus forte de la Banque européenne d'investissement, il est tout à fait possible de changer le destin de l'Afrique ».

Le président du Parlement européen évoque un « plan Marshall pour l'Afrique » sur le modèle du plan d'investissement américain qui a permis la reconstruction de l'Europe à partir de 1947. L'objectif étant de « bâtir des infrastructures, aider les PME, faire des jeunes Africains des entrepreneurs ». On pense que ces fonds dégagés dans le budget 2020-2023 de l'Union européenne (UE) serviraient plus efficacement dans la lutte contre l'immigration illégale en Europe.

« Personne ne veut quitter sa ville natale, mais, si

cette ville souffre de pauvreté et de chômage, l'émigration deviendra alors la seule solution », a déclaré Antonio Tajani au Parlement tunisien, qui ne veut pas « laisser le développement de l'Afrique à une Chine qui n'a pas la même conception que nous du respect de l'environnement, des valeurs démocratiques ».

Premier bailleur de fonds pour l'aide au développement dans le monde, l'UE a consacré, en 2016, 19 milliards d'euros de son budget pluriannuel à l'Afrique.

Noël Ndong

## MUSIQUE

## Djason philosophe au Centre culturel russe

L'artiste musicien congolais et son orchestre Super Nkolo Mboka sont invités par l'espace culturel pour un concert live acoustique dénommé « Multicolor », le 18 novembre à Brazzaville.

Au programme du spectacle il y aura de la Rumba, la Samba, la Salsa, le Folk et autres variétés. Un répertoire très riche qui permettra au public de la bonne musique de s'égarer.

Pour Djason Philosophe The Winner, ce concert est « multicolor » parce que c'est son nouveau style lui permettant d'éviter la monotonie. Le patron du groupe Super Nkolo Mboka est dans l'optique de l'innovation en mélangeant la Rumba congolaise à la Samba brésilienne, donnant ainsi « la Samba del Congo ». Il en est de même pour le mélange de la Salsa cubaine à la Rumba congolaise, donnant « la Salsa del Congo ». C'est donc un concert aux styles diversifiés, au cours duquel Djason et son groupe vont offrir aux mélomanes des morceaux comme : Pêcheur mundélé (chanté dans un style Reggae), Rumba na piste, Envoûtement, des chansons latino-américaines, pour clôturer par la chanson Opaio (un show).

Notons que ce concert intervient après celui donné à l'Institut français du Congo



Djason Philosophe et son groupe sur scène

(IFC). « Après l'invitation de l'IFC, j'ai reçu celle du CCR. S'agissant des productions, celle du CCR sera différente de celle de l'IFC. Car, nous nous efforçons d'apporter du nouveau à chaque production. C'est un bon exemple que les centres culturels ont commencé à donner. J'invite d'autres producteurs à faire autant. Entre-temps, je me suis produit dans différentes kermesses. Tous ces concerts s'inscrivent non seulement dans le cadre des spectacles de proximité, une politique que j'ai optée depuis une bonne période, mais aussi pour accompagner la promotion de mon album « Multicolor », a déclaré le patron du groupe Super Nkolo Mboka.

A propos de cet album, deux titres précurseurs dont Rumba na piste et Envoûtement sont visibles presque partout

en Afrique et en Europe. Ils sont en vente en ligne. C'est en décembre qu'on aura l'album tout entier, avec des titres comme Mayi ya lobo, Efandza téké et pêcheur mundélé. Les fans et autres mélomanes de la bonne musique vont consommer cet album pendant les fêtes de fin d'année.

Djason Philosophe a profité de l'occasion pour donner le programme de son groupe qui est attendu dans deux villes de la République démocratique du Congo, à savoir Kinshasa et Lubumbashi. Le groupe ira également en Afrique de l'ouest où il est nommé pour le compte du Congo en particulier et de l'Afrique centrale en général.

Bruno Okokana et Hel Chadellya Gouobolo

## SUD-SOUDAN

## Nikki Halley dénonce les atrocités des protagonistes

L'ambassadrice américaine à l'ONU a affirmé que les militaires fidèles au président Salva Kiir et les partisans de son ex-vice-président, Riek Machar, sont « responsables d'atrocités contre les civils » dans le pays ravagé par une guerre civile.

« Le gouvernement est engagé dans une campagne militaire brutale et prolongée » contre l'opposition armée, a déclaré la diplomate américaine, qui s'est rendue au Soudan du sud fin octobre. Elle s'exprimait lors d'un discours au musée du Mémorial de l'Holocauste des Etats-Unis, à Washington. « Il est le premier responsable de meurtres sur la base de l'ethnie et pour avoir bloqué délibérément l'acheminement de l'aide humanitaire », a-t-elle dénoncé.

Parlant de sa récente visite au Soudan du sud, Nikki Halley a évoqué les conditions de vie dans les camps de réfugiés sud-soudanais, soulignant qu'elle n'était « pas préparée pour le niveau de souffrance » qu'elle a vu. « Presque toutes les femmes ont été violées, parfois à plu-

sieurs reprises, et les histoires de violences sexuelles sont inimaginables », a-t-elle relevé, évoquant le récit d'une mère forcée à manger la chair de son propre bébé jeté dans les flammes sous ses yeux.

La diplomate a, par ailleurs, dit avoir montré au président Salva Kiir, qu'elle avait rencontré à Juba, la capitale du jeune Etat africain, les photos de sa visite dans les camps. « Je lui ai dit qu'il ne pouvait pas nier ce qu'elles représentent et il n'a pas tenté de le nier », a affirmé Nikki Haley. Et rappelant que les Etats-Unis, très impliqués dans l'indépendance du Sud-Soudan, avaient jadis placé « de grandes espérances », en l'actuel président sud-soudanais, elle n'a pas caché son « dégoût pour ce qu'il a laissé faire et pour ce qu'il a lui-même fait à son peuple ». Je lui ai parlé d'« une série de choses que nous attendons dans un futur proche, et aussi ce qui l'attend s'il n'obtempère pas », a rapporté l'émissaire américaine.

Nestor N'Gampoula

## GOUVERNEMENT

# La formation et la diversification de l'économie au coeur des priorités

**Le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba a présenté aux députés le 16 novembre à Brazzaville, le programme d'action de l'exécutif s'étalant sur cinq ans (2018-2022) et axé principalement sur la formation et la diversification de l'économie.**

S'agissant de la formation, a-t-il indiqué, il importe de donner la priorité au capital humain renforcé en volume et en qualité, touchant tous les sous-secteurs du système éducatif, de l'éducation de base à l'enseignement supérieur, en passant par la formation qualifiante et professionnelle.

Les efforts engagés avec les partenaires seront poursuivis, a-t-il ajouté, pour la mise en œuvre des programmes de formation par la mobilisation des organismes et agences spécialisés dans les métiers de l'artisanat, du bois, du tourisme, de l'hygiène, de l'environnement, du bâtiment et du génie civil. « (...) Face au lancinant problème de l'équipement des écoles, l'opération 100.000 tables-bancs, qui a commencé cette année, se poursuivra sur cinq ans. L'achèvement des travaux de construction de l'université Denis Sassou N'Guesso et la construction du lycée interdépartemental de Pointe-Noire et du

*Kouilou s'inscrivent dans ce cadre », a déclaré Clément Mouamba.*

S'agissant de la diversification de l'économie, le Premier ministre a noté qu'il était nécessaire de mettre un accent particulier sur l'agriculture et autres secteurs en valorisant les dotations factorielles dont dispose le Congo dans les secteurs miniers et forestier, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, l'économie numérique, le tourisme, les petites et moyennes entreprises, l'artisanat et le foncier.

Par ailleurs, a-t-il déclaré en substance, l'amélioration de l'offre de soins de qualité, avec la mise en service des hôpitaux en construction, reste une priorité pour le gouvernement.

« *La mise en place du programme national de solidarité portant sur les transferts sociaux monétaires de type Lisungi, au bénéfice des ménages pauvres et vulnérables et l'expérience des cantines scolaires se poursuivront* », a-t-il précisé.

Le champ social, a-t-il rappelé, comporte de nombreuses actions initiées par le gouvernement et qui continueront d'être mis en œuvre dans les domaines de la protection de la femme, y compris la veuve, de l'enfant, de



Des membres du gouvernement

la fille vulnérable, des violences faites aux femmes, des personnes vivant avec handicap et des populations autochtones qui doivent s'affranchir des brimades d'un autre temps.

Clément Mouamba a insisté sur la nécessité pour le gouvernement de procéder aux réformes à la Société nationale des pétroles du Congo ; à la Société nationale d'électricité ; à la Société nationale de distribution d'eau et à Congo Télécom. De même, qu'il a reconnu les efforts que le gouvernement est en train de fournir pour la mise en chantier de la zone économique spéciale de Pointe-Noire, avec son potentiel

en emplois directs estimé à 100.000 travailleurs.

## Réduire le train de vie de l'Etat à tous les niveaux

Le Premier ministre a annoncé à la représentation nationale la nécessité de réduire le train de vie de l'Etat à tous les niveaux, avant d'ajouter que le Congo est en discussion avec le FMI dans la perspective de la conclusion d'un programme de sortie de crise. « *La mise en œuvre de ce programme permettra d'accélérer les mesures d'ajustement interne mises en chantier par le gouvernement et ouvrira la scène à d'autres qui, somme toute, vont favoriser la sé-*

*curisation de la recette et la rationalisation de la dépense, les appuis budgétaires et le traitement d'une dette insoutenable* », a-t-il martelé.

Clément Mouamba a indiqué qu'à travers les différents textes de loi qui seront soumis aux députés, pendant les cinq ans, se traduit la volonté du gouvernement de transformer l'essai afin de renouer durablement avec la croissance inclusive. « *Plus tôt nous agirons, plus vite nous atteindrons nos objectifs. Certaines mesures seront d'effets immédiats et d'autres d'effets induits dans la durée* », a-t-il conclu.

**Roger Ngombé**

## CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE

# Les TGI et TI élisent leurs représentants

**Le vote a eu lieu le 16 novembre, simultanément dans tous les tribunaux principaux et secondaires du Congo, à savoir Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Owando, Ouesso.**

Quatre candidats étaient en lice au niveau des Tribunaux de grande instance (TGI) pour briguer les deux sièges en jeu, notamment Didier Narcisse Iwandza, Alain Michel Opo, Aser Milandou et Anicet Samba. Du côté des Tribunaux d'instance cependant, trois candidats se sont présentés, à savoir Praxède Aurélie Wasi Mavoungou, Mavoungou née Gami Marie Yolande et Denis Samba. A Brazzaville, le vote a été supervisé par le ministre



Un électeur votant sous l'oeil vigilant du ministre Aimé Bininga photo Adiac

de la Justice, des droits humains et de la protection des peuples autochtones, Ange Wilfrid Aimé Bininga. Le corps électoral était compo-

sé de 145 personnes. « *Les conditions d'organisation de cette élection sont réunies. Le vote se tient simultanément à Brazzaville et dans chaque cour*

*d'appel. Le dépouillement des résultats se fera à partir de 17 heures à la Cour suprême qui procédera à la compilation des données afin de déclarer élus, les deux candidats qui arriveront en tête* », a précisé le ministre de la Justice. Le Conseil supérieur de la magistrature est composé de dix-huit membres. Ces derniers sont classés en deux catégories : il y a les membres élus et les membres de droit. Les membres élus sont les représentants venus de l'Université Marien-Ngouabi, de la Commission nationale des droits de l'homme et de bien d'autres institutions de la République. Ils sont élus pour un mandat de trois ans non renouvelable.

Les membres de droit sont, quant à eux, composés, entre autres, des cadres issus de l'administration publique parmi lesquels le président de la République, le ministre de la Justice, le président et vice-président de la Cour suprême, le procureur général près la Cour suprême et le premier avocat général, représentant le parquet général. Le Conseil supérieur de la magistrature est l'organe qui assure la coordination du pouvoir judiciaire à travers la gestion de carrière des magistrats, les nominations ainsi que le suivi professionnel de ceux-ci.

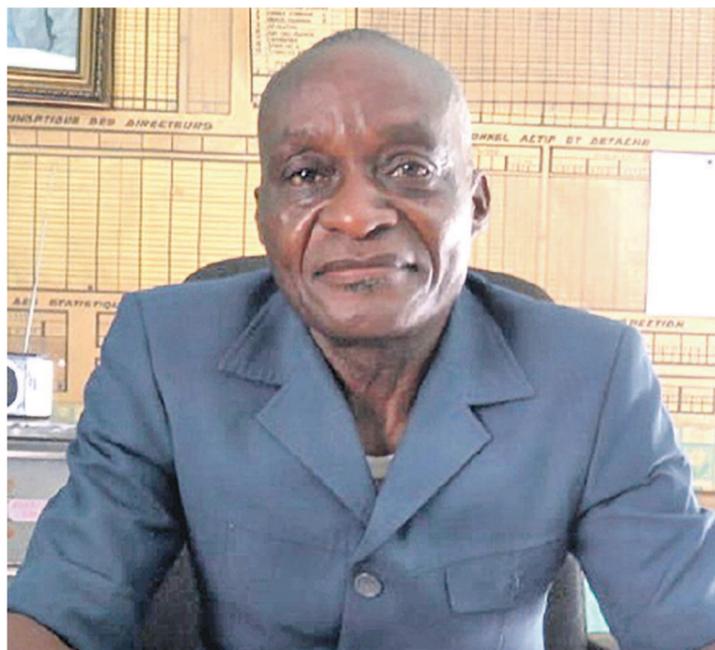
**Firmin Oyé et Bernadet Galeko**

## FORMATION

## Les enseignants du primaire outillés en grammaire française

**Le chef de la circonscription de l'enseignement primaire de l'arrondissement 1, Émery Patrice Lumumba, l'inspecteur Jean Marie Loemba, a organisé le week-end dernier un séminaire de renforcement des capacités sur les notions de base de la grammaire française à l'intention des enseignants des écoles primaires publiques et privées.**

Organisé à la 6<sup>e</sup> semaine de la rentrée scolaire, le séminaire a été un grand moment d'échange pour les enseignants. « Nous avons fait une identification du besoin et nous nous sommes rendu compte que les jeunes enseignants d'aujourd'hui ont des difficultés dans la langue française. Pourtant, nous savons que le français à l'école primaire est le fondement. On ne peut pas faire les mathématiques et quoi que ce soit sans le français. Partant de ce constat, nous étions obligés de faire ce séminaire sur les accords grammaticaux en français. Nous avons formé tous les enseignants des secteurs public et privé pendant deux



L'inspecteur Jean Marie Loemba

jours. C'est vrai qu'on n'a pas tout donné mais nous avons essayé de faire l'essentiel », a souligné l'inspecteur.

Plus de 200 enseignants du primaire de la circonscription de Lumumba ont eu un atelier pendant deux jours pour renforcer leurs capacités à travers plusieurs sous-thèmes, entre autres la définition des

concepts, les accords des adjectifs déterminatifs, qualificatifs, composés, les adjectifs de couleur et les cas particuliers. « En un jour, on ne pouvait pas développer tous les thèmes prévus. C'est ainsi que le deuxième jour, nous avons vu les accords du participe passé employé sans auxiliaire, avec auxiliaire avoir et être et les autres

verbes d'état, ainsi que l'accord du participe passé avec les verbes pronominaux... », a-t-il ajouté.

En effet, pour s'assurer de la mise en application de ces enseignements, Jean Marie Loemba a promis faire le suivi de cette action sur le terrain. « Nous avons certes donné l'essentiel mais nous serons obligés de descendre de temps en temps faire l'encadrement sur le terrain et vérifier si nos objectifs sont atteints. C'était très important, les enseignants ont déclaré que ce séminaire avait sa raison d'être. Car même nous les organisateurs, nous avons appris beaucoup de choses à travers leurs différentes interventions. Et nous avons trouvé notre compte », s'est réjoui l'inspecteur qui a, par ailleurs, dévoilé son planning d'activités annuelles. Après ce premier séminaire sur le français, l'inspection de Lumumba entend organiser des séminaires sur l'enseignement de sciences physiques au CE2, l'expression écrite au CM, la ré-

daction des différents rapports avec les enseignants et l'enseignement de la géométrie, notamment les mathématiques. Toutefois, a-t-il poursuivi, s'il y a le temps, l'inspection va continuer à assurer la formation des enseignants.

Cependant, l'inspecteur s'est plaint du comportement des directeurs et promoteurs des écoles privées de sa circonscription qui ne font pas profiter à leurs enseignants les différentes formations que le département organise à leur profit. « Sur près de 80 enseignants attendus des 14 écoles publiques dont une conventionnée, 75 ont répondu présents contre 150 enseignants d'une cinquantaine d'écoles privées sur 110 écoles que compte la circonscription », a-t-il déploré. Mais l'orateur s'est dit satisfait de la tenue du séminaire avant de rappeler à ces promoteurs que les écoles privées ne sont pas des commerces qui n'attendent que l'argent.

Charlem Léa Legnoki

## «RENDEZ-VOUS DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE»

La 2<sup>e</sup> session aura lieu la semaine prochaine

«Arrimer les PME congolaises au développement de l'économie numérique», c'est le thème retenu pour les deuxièmes rendez-vous du numérique qui auront lieu le 22 novembre à la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Pointe-Noire. Co-organisés par cette chambre (dans le cadre des activités de sa cellule Economie numérique) et le Club des directeurs des systèmes d'information du Congo, ces deuxièmes rendez-vous de l'économie numérique permettront de dévoiler les grands axes de la politique de soutien aux entreprises, dans le cadre de

leur appropriation du numérique. L'événement connaîtra la présence de trois membres du gouvernement, à savoir les ministres Léon Juste Ibombo, en charge du Numérique, Yvonne Adélaïde Mougany des PME, et Bruno Jean-Richard Itoua de l'Enseignement supérieur.

Notons que les rendez-vous de l'économie numérique ont été inaugurés l'année dernière (le 16 mars) sur le thème : «Le numérique peut-il être un levier pour la productivité et la performance des entreprises ? »

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

## AVIATION

## L'Aéro-club de Pointe-Noire s'ouvre au public



Une vue de l'Aéro-club de Pointe-Noire

Pour mieux faire connaître ses activités le club aéronautique de la ville capitale organise des journées portes ouvertes les 18 et 19 novembre. L'événement, qui se tient chaque année, donne la possibilité aux Ponténégrins qui le désirent de recevoir leur baptême de l'air en survolant la ville et le département du Kouilou jusqu'aux

gorges de Diosso. Les activités aéronautiques étant peu pratiquées des Ponténégrins, ces journées sont destinées à mieux les faire connaître et à informer de leur importance. Les passionnés de l'aviation ont donc deux jours pour découvrir et profiter des sensations et des bienfaits de l'air.

L.P.C.N.Z.

## SANTÉ

## Dépistage gratuit du diabète de type 1 dans la ville océane

À l'occasion de la journée mondiale du diabète, l'ONG R. Panabec et la clinique Human Association ont initié l'opération de lutte contre le diabète en milieu communautaire, le 14 novembre, à proximité du lycée de Mpaka situé dans le 6<sup>e</sup> arrondissement Ngoyo à Pointe-Noire, avec pour population cible les enfants âgés de 0 à 13 ans.



Un enfant se faisant dépister lors de la journée mondiale du diabète

Le R.Panabec (Réseau panafricain pour le bien-être communautaire) et Human Association ont organisé ce dépistage dans le souci d'apporter plus d'informations à la population sur le diabète. Cette maladie est définie par une hyperglycémie chronique en rapport avec une carence absolue en insuline ou à une insulino-résistance. Selon les organisateurs, seul le dépistage pourra aider à mieux gérer le taux de sucre pour éviter le diabète ou les complications aiguës. Car le diabète est une maladie dangereuse, chronique qui tue en silence. Pour ce faire, plus de 150 enfants ont été dépistés au diabète. Cette séance de dépistage a été précédée de la séance de sensibilisation et de la connaissance de base sur le diabète, notamment le diabète de type 1 et le diabète de type 2. Le diabète de type 1 ou diabète de l'enfant est ce type de diabète qui survient lorsque les cellules bêtas du pancréas sont détruites par le système immunitaire et cessent de produire de l'insuline. En effet, Julien Mbemba, président coordonnateur national du R.Panabec, a expliqué que le corps a besoin d'insuline en quantité suffisante pour bien fonctionner. On ne connaît aucun moyen de prévenir le diabète de type 1, qui apparaît habituellement durant l'enfance ou à l'adolescence. 5 à 10 % des gens qui souffrent du diabète sont atteints du diabète du type 1. Et d'ajouter que sans connaître les causes exactes du diabète de type 1, les scientifiques pensent que des facteurs génétiques et l'exposition à des virus en font partie. Par contre, le diabète de type 2 ou diabète adulte est le type de diabète qui

se manifeste quand le corps est incapable de produire suffisamment d'insuline ou réagit mal à celle qu'il produit. Environ 90 % à 95 % des gens sont atteints du diabète de type 2. Si ce diabète affecte normalement les personnes âgées de plus de 40 ans, on commence aussi à l'observer chez les enfants et les adolescents. La plupart des gens peuvent prévenir ce type de diabète, qui est associé à un excès de poids corporel, en s'alimentant sainement, en faisant régulièrement de l'exercice et en maintenant un poids santé. Énumérant les facteurs de risque qui contribuent au diabète de type 2, Julien Mbemba a dit qu'il y a, entre autres, l'embonpoint ou l'obésité, le prédiabète, l'âge avancé, l'inactivité physique, l'hypertension et/ou un taux élevé de cholestérol, des antécédents familiaux de diabète, des antécédents de diabète de grossesse. Le diabète de grossesse ou diabète gestationnel est le type de diabète qui apparaît chez les femmes durant la grossesse et disparaît après l'accouchement. Il se produit dans environ 4% de grossesses et accroît le risque chez la mère et l'enfant de développer le diabète de type 2, a-t-il conclu.

Hervé Brice Mampouya



## CHAN 2018

# Les Diables rouges connaîtront leurs adversaires ce vendredi

La Confédération africaine de football (CAF) a dévoilé, le 15 novembre, les quatre chapeaux comprenant les 16 équipes qualifiées pour la phase finale de la 5e édition de la compétition en vue du tirage au sort, prévu pour le 17 novembre à Rabat, au Maroc.

Le Congo est dans le chapeau 3 avec l'Ouganda, le Rwanda et le Soudan. Autrement dit, les adversaires des Diables rouges sortiront des trois autres chapeaux. Le chapeau 1 est composé de l'Angola, la Côte d'Ivoire, la Libye et le Maroc. Le chapeau 2 regroupe le Cameroun, la Guinée, le Nigeria et la Zambie alors que le Burkina Faso, la Guinée Equatoriale, la Mauritanie et la Namibie composent le chapeau 4.

## Dans quel groupe sera logé le Congo ?

La procédure du tirage au sort est simple. Il se fait chapeau par chapeau. Les quatre chapeaux, rappelons-le, ont été constitués sur la base d'un classement établi en prenant compte des performances lors des dernières éditions du tournoi final de cette compétition réservée exclusivement aux sélections nationales, composées de joueurs évoluant dans les championnats nationaux de leurs pays respectifs. Le chapeau 1 ouvrira le tirage. Mais le Maroc, pays organisateur, est déjà assuré d'être tête



Les Diables rouges locaux disputeront leur deuxième phase finale du Chan après 2014Adiac

de série du groupe A qui sera basé à Casablanca. C'est le privilège réservé à l'équipe hôte, quels que soient son niveau et ses résultats au cours des derniers mois.

Les autres équipes tirées dans le chapeau dans lequel se trouve le Maroc seront les têtes de série des groupes B, C et D, selon l'ordre du tirage (B1, C1 et D1). Après vient le chapeau 4. La première équipe tirée prendra la position A4, la deuxième B4, la troisième C4 et la quatrième D4.

Les chapeaux 3 et 2 prendront ensuite les relais, suivant la même procédure.

La première équipe tirée dans le chapeau 3 ira directement en position A3, la deuxième B3, la troisième C3, la quatrième D3 et enfin la première équipe tirée du chapeau 2 ira en position A2, la deuxième B2, la troisième C2 et la quatrième D2. Notons que les matches du groupe B se disputeront à Marrakech, ceux du groupe C à Tanger et des rencontres du groupe D à Agadir. La phase finale de la 5e édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) se disputera du 12 janvier au 4 février 2018 au Maroc.

James Golden Eloué

## CHAN 2020

## Le Gabon et le Djibouti retirés de la compétition

La Commission d'organisation a décidé, le 15 novembre, de suspendre les deux pays de la 6e édition, suite à leur retrait des éliminatoires du tournoi du Maroc.

« Le 5 août 2017, quelques jours avant son match des éliminatoires face à la Guinée Equatoriale, la fédération gabonaise a fait parvenir une lettre de renoncement à la CAF. La fédération djiboutienne a, quant à elle, envoyé sa lettre de retrait, le 17 juillet 2017 », précise le communiqué officiel. C'est donc en toute logique que la Confédération africaine de football (CAF) a appliqué les dispositions contenues dans l'article 59 des règlements: « Toute fédération qui déclare forfait, après le début des matchs, est passible d'une amende de dix mille dollars US. Elle ne sera pas également autorisée à participer à l'édition suivante du Chan ».

Le Djibouti qui s'était retiré, après avoir disputé le match aller, a vu sa sanction financière être alourdie. Il doit payer 10 000 dollars US de plus à la fédération éthiopienne destinés à réparer le préjudice subi par le pays hôte. Et ce, en conformité avec l'article 62 des règlements du Championnat d'Afrique des nations (Chan). Car, « Toute équipe qui déclare forfait ou renonce à jouer le match retour après avoir joué le match aller sur son propre terrain doit rembourser à la fédération de l'équipe visiteuse une indemnité forfaitaire minimale de dix mille dollars US, destinée à réparer le préjudice subi par le pays hôte ».

J.G.E.

## BRIN D'HISTOIRE

## Ces oubliés et méconnus de l'histoire congolaise : les casses de la République

La violence est décidément consubstantielle à la nature humaine. Elle n'attend que certaines circonstances, certaines occasions pour exploser. La violence apparaît in fine comme l'exutoire de nos ressentiments, de nos frustrations, etc. Ici, la furie se déchaîne sur les biens matériels, résultats de la réussite ou d'une accumulation indue, pour désigner, par un euphémisme, le vol. Les télévisions du monde nous apportent à nos portes des images insoutenables de scènes de vandalisme : voitures brûlées, vitrines de magasins cassées, etc. Elles constituent l'expression des frustrations et des ressentiments longtemps contenus. La violence n'est pas l'apanage du Congo. Mais chez nous, on semble s'en accommoder.

Dans un numéro précédent, j'ai relaté des scènes de casse lors des trois glorieuses journées des 13, 14 et 15 août 1963. Depuis ce moment fondateur, la furie étale sa laideur dans des mouvements d'emportement souvent injustifié. Tout est prétexte pour casser. En 1966, une marche, partie de Poto-Poto, s'acheva au siège de la Primature, en face du garage administratif. Les marcheurs, transmués en casseurs, tentèrent de vandaliser les locaux, occupés alors par Ambroise Nounzala, Premier ministre du gouvernement Massamba-Débat. Rien n'y fit. Repoussés par les forces de l'ordre, ils replièrent vers le siège du MNR (Mouvement national de la révolution), parti au pouvoir. L'intervention musclée de la défense civile sauva l'immeuble et les meubles de la furie des assaillants déchaînés. Aux premiers coups de feu tirés par la milice du parti au pouvoir, les gens s'éparpillèrent, « nzoku bango, ngubu bango », comme

on dit aujourd'hui, pour parler d'une débande.

La casse et les casseurs, en relation avec différentes situations de crise, sont un cas endémique. Une victoire ou une défaite de l'équipe nationale, les Diables Rouges, débouche sur des scènes de pillage, à tout le moins, de tentative de pillage. Résultat, au moindre frémissement, les « waras », Ouest-africains, installés au Congo, ferment spontanément échoppes, trop fréquemment victimes expiatoires de ces poussées irrationnelles de violence. Cette fascination morbide pour la violence est incompréhensible. Faut-il rappeler que cette inclination s'est exacerbée depuis la guerre de juin 1997 qui a libéré les pulsions tapies de flibustiers en puissance. Le vol, « très puant dont les étoiles ont peur », fait de plus en plus d'émules dans ce pays. Ce vice est banalisé et ne choque plus personne. Il est même entré dans les mœurs. Il est l'expression de la dévaluation du système moral. Surprise énigmatique : le vol est dans l'air du temps. La casse ne s'arrête pas au pillage des magasins. L'Etat lui-même en pâtit, du fait des kleptomanes en col blanc, versés dans les pots-de-evin et sensibles aux autres formes de corruption et de détournement.

Depuis des années, le nettoyage du fichier des fonctionnaires de l'Etat ressemble à un serpent de mer. Il revient sur l'avant-scène régulièrement, sans résultat probant. De temps en temps, quelques fictifs sont démasqués, mais pour autant, le phénomène reste endémique. Après chaque nettoyage, les fictifs reviennent plus nombreux. Sans compter ceux qui, dans diverses administrations, ont deux, trois, quatre salaires ou plus. Ce qui grève substantielle-

ment les deniers publics. C'est le signe probant de la faillite de l'Etat. À l'évidence, le pillage et la casse sont polymorphes ; et la gloutonnerie des Congolais est désormais proverbiale.

Peut-on construire un pays avec des chapardeurs qui l'ont mis à genoux? Il ne s'agit pas toujours de ceux qui sont régulièrement mis à l'index. Des goujats prospèrent sur le dos d'un Etat faible, qui ne sait pas punir, ne sait plus punir. Tout le monde en a conscience et s'en réjouit. « Surveiller et punir », pour reprendre le titre d'un ouvrage de Michel Foucault, c'est le rôle d'un Etat. J'ai honte à mon pays, réduit à recourir au FMI.

Notre pays a des compétences à faire pâlir les institutions de Bretton Woods qui n'ont rien à nous apprendre. Pour être passé dans ces endroits, je sais de quoi je parle. En vérité, le Congo n'a pas besoin de ces institutions dont les thérapeutiques, dans un passé récent, ont eu des répercussions désastreuses sur notre tissu économique. Ce qu'il nous faut aujourd'hui, c'est une volonté politique assumée. Au-delà de tout, il faut, en prime, restaurer l'Etat et son autorité. Quand il n'y a plus de bornes tout est permis. Dans un pays, où la peur du gendarme et de la sanction a disparu, il est difficile de bâtir sur des bases saines, celles du travail, de la responsabilité, de la morale, du civisme et de l'éthique. Ce sont là, les seules limites à la goinfrerie généralisée. Pour cela, il faut réarmer moralement les citoyens congolais. Il est indispensable, à tous les niveaux, de remettre le civisme à l'ordre du jour. Le laxisme, le laisser-faire, la permissivité causent un mal inexprimable au pays. Les vrais héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

Mfumu